



HAL
open science

Autour des tombes 20 et 26 de Pernant et 80 de Bucy-le-Long (Aisne)

Alain Villes

► **To cite this version:**

Alain Villes. Autour des tombes 20 et 26 de Pernant et 80 de Bucy-le-Long (Aisne). Revue archéologique de Picardie, 1983, Les Celtes dans le nord du bassin parisien. Actes du Ve colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1, pp.264-280. 10.3406/pica.1983.3008 . hal-02536345

HAL Id: hal-02536345

<https://hal.science/hal-02536345>

Submitted on 8 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

AUTOUR DES TOMBES 20 ET 26 DE PERNANT ET 80 DE BUCY-LE-LONG (AISNE)

par Alain VILLES *

La tombe 26 de la nécropole de Pernant (Aisne) a fait l'objet de plusieurs publications, la première en 1962 par G. Lobjois, la deuxième l'année suivante, par le Dr. J.-G. Rozoy, une troisième en 1980 (LOBJOIS et VILLES, 1980), cette fois dans le but d'une comparaison avec une autre sépulture comportant des trous de poteaux sur ses abords : la tombe 80 de la nécropole de Bucy-le-Long (Aisne), mise au jour en août 1976.

Les deux premières études publiées étaient contradictoires sur un point : le rebouchage de la tombe, admis par G. Lobjois, et exclu par le Dr. Rozoy.

La troisième étude avait pour objet de reconsidérer le modèle de la «cabane funéraire» proposé dans les deux premières et de démontrer que le problème de la «terre noire des sépultures gauloises» n'était pas nécessairement lié à l'existence d'une superstructure en matériau périssable. Cette publication n'a pas rencontré l'accord du fouilleur de la tombe 26 de Pernant, le Dr. Rozoy, qui a publié une mise au point discutant l'article de 1980, peu après sa parution (ROZOY, 1980). Il y est fait état d'une troisième sépulture comprenant sur ses abords des trous de piquets et de poteaux : la tombe 20 de Pernant.

Depuis la publication de l'article cosigné avec Gilbert Lobjois (LOBJOIS et VILLES, 1980) et rédigé en 1976, diverses recherches m'ont permis de réunir des informations susceptibles d'élargir le débat. L'existence de superstructures en bois et autres matériaux périssables associées à des inhumations (et incinérations) de l'époque de La Tène apparaît beaucoup plus diverse et complexe que ne le laissent penser les cas de Pernant et Bucy-le-Long discutés jusqu'ici. Il existe des coffrages, des maisons funéraires grandes et petites, des plates-formes d'exposition des morts ou de présentation des cercueils, des édicules de toutes sortes. La fameuse «terre noire» caractérise le remplissage de certaines inhumations seulement et parler de «la terre noire des tombes gauloises» pourrait apparaître comme une généralisation abusive.

Il reste encore difficile de faire la reconstitution générale des habitudes rituelles qui seraient propres à des nécropoles, des régions ou des périodes précises, car, tous comptes faits, les fouilles à la fois minutieuses et publiées de manière exhaustive restent l'exception. Des faits rencontrés, il se dégage au moins l'impression générale que les pratiques funéraires de l'époque de La Tène en moitié Nord de la France sont beaucoup plus variées que ne le suggéraient les publications réalisées jusqu'ici.

Les fouilles de sépultures et leur interprétation posent des questions de méthode qu'il faut approfondir pour rendre plus «objectives» les fouilles à venir.

La communication présentée sur ce sujet au Colloque de Sens ne sera pas publiée in extenso ici même dans un prochain volume de la Revue Archéologique de Picardie. Pour pouvoir y discuter de façon succincte le problème particulier des sépultures supposées à coffrage et des petites maisons funéraires, j'ai cru bon de reprendre ici le débat les concernant. Celui-ci a été commencé ailleurs (Revue du Nord, Bulletin de la Société Préhistorique Française), il y a quelque temps déjà. Il n'est certainement pas clos, puisqu'il dépend beaucoup des découvertes à venir.

I. LA VALEUR DOCUMENTAIRE DE LA TOMBE 26 DE PERNANT (fig. 1 à 5).

Quatre plans ont été publiés : le premier par G. Lobjois en 1962, donnant le contour du «sondage initial», sans mentionner cette expression (LOBJOIS, 1962, fig. 2), le deuxième en 1963 par le Dr. Rozoy, identique au premier, mais avec mention écrite de cette mutilation involontaire de l'extrémité sud-est de la fosse (ROZOY, 1963, fig. 1), le troisième en 1969, par G. Lobjois, dans la monographie de la nécropole (LOBJOIS, 1969, fig. 136), encore identique aux précédents, mais où le sondage ne figure plus. Le quatrième est un dessin, avec squelette et mobilier, figuré comme «une vue générale de la tombe (relevé Demetz)» par G. Lobjois dans l'article de 1962 (fig. 1) et reproduit en 1969 (fig. 36) sous une forme identique (fig. 1). Un cinquième plan, publié en 1980, tente de concilier les données relevées au début et à la fin de la fouille (LOBJOIS et VILLES, 1980, fig. 2, n° 4).

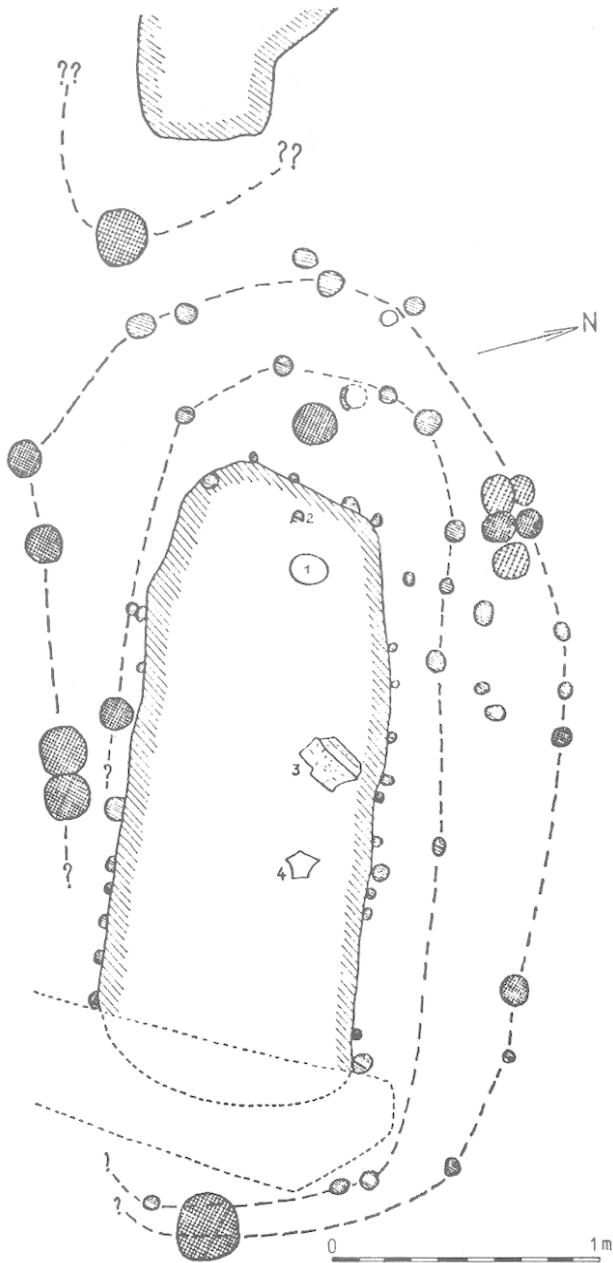
Le contenu documentaire de ces plans appelle plusieurs remarques :

- ceux de 1962 et 1963 sont donnés comme figurant la tombe au niveau de 40 cm sous la surface de la terre végétale. Les trous de poteaux sont hachurés de manière différentielle, peut-être pour signifier des degrés de coloration divers ;

- la «vue générale» du «relevé Demetz», publiée en 1962 (fig. 2), ne comprend qu'un petit nombre de trous de poteaux, 6 au total, que l'on peut reconnaître comme étant à la fois les plus proches et certains des plus gros parmi ceux figurant sur les plans précédents. Cette figure est définie par le Dr. Rozoy comme une «vue cavalière» où l'on «voit les parois ouest et sud en perspective, alors que la paroi nord est cachée». L'imprécision de ce «croquis» (fait de l'angle N.-E.), du moins en ce qui concerne les contours de la fosse, s'expliquerait du fait que «J.-L. Demetz a donné tous

* DRAP du Centre - Cité Administrative - Rue Marcel Proust - 45000 ORLEANS.

Fig. 1 : relevé de la tombe 26 de Pernant en surface du sous-sol, d'après le Dr. J.-G. ROZOY (in : LOBJOIS, 1962 et ROZOY, 1963).



Parmi les seuls trous de poteaux de la tombe 26 figurés et considérés comme crédibles, la légende de ce dessin définit lesquels appartiennent respectivement aux relevés Rozoy et Demetz. Cette «œuvre d'imagination» n'a rien «d'aberrant» (ROZOY, 1980, p. 167) en tant que document de discussion. Le plan de la tombe 80 de Bucy-le-Long n'est pas non plus présenté comme autre chose qu'une reconstitution hypothétique, figurant non seulement les trous de poteaux observés, mais encore ceux supposés disparus ou trop peu profonds (LOBJOIS et VILLES, 1980, fig. 2, n° 1). Ce plan avait été publié auparavant (LOBJOIS, 1977, p. 78-81).

Il reste à savoir dans quelle mesure la tombe 26 de Pernant s'est avérée effectivement plus large au cours de la fouille qu'il n'y paraît sur le relevé de surface (plan Rozoy). Les traces de piquets figurés comme bordant les parois auraient-elles pu être ou non partie

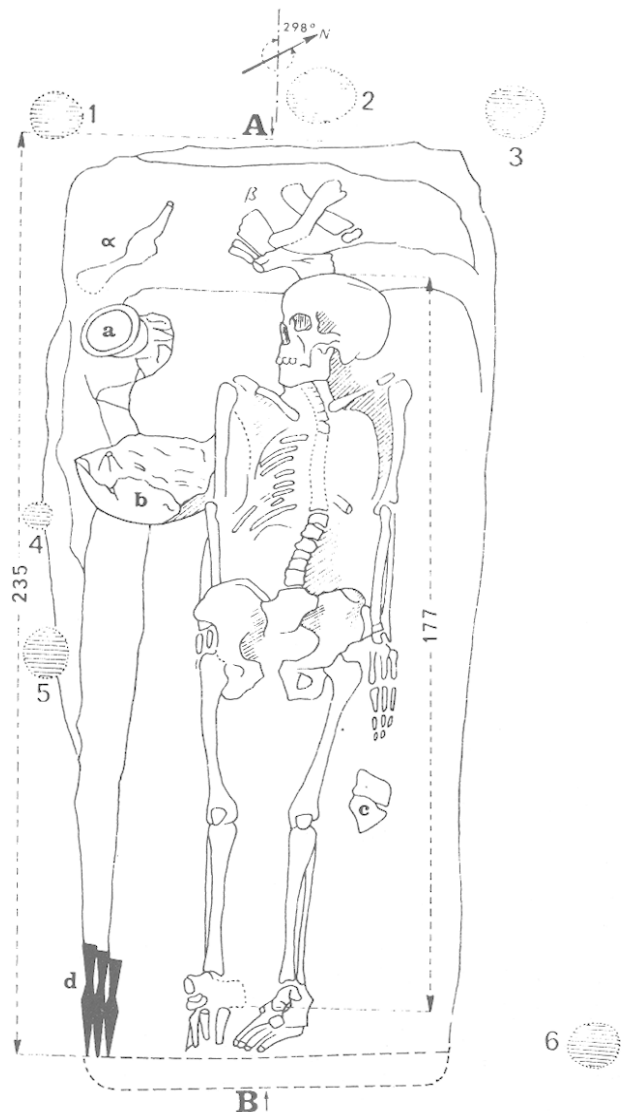


Fig. 2 : relevé du squelette et du mobilier funéraire dans la tombe 26 de Pernant et dessin du contour de la fosse et de certains trous de poteaux les plus gros, d'après le Dr. J.-L. DEMETZ (in : LOBJOIS, 1962 et 1969).

ses soins à l'anatomie et n'a placé le cadre que pour mémoire et approximativement» (ROZOY, 1980, p.167). Il convient de noter en outre qu'en 1982, ce croquis est publié sans échelle, alors qu'en 1969, la mesure entre le sommet du crâne et les talons du squelette est indiquée (1,77 m), ainsi que la longueur de la fosse, à sa surface : 2,35 m, non compris le sondage ;

- le «plan» présenté dans la publication de 1980 (LOBJOIS et VILLES, 1980, fig. 2, n° 4) est, bien sûr, «une œuvre d'imagination» (ROZOY, 1980, p. 167). C'est une interprétation proposée des plans Demetz et Rozoy confrontés. Ce dessin n'a pas été présenté comme ayant plus de signification ou de portée que la première reconstitution en vue cavalière de la cabane funéraire en 1963 (ROZOY, fig. 3) et en 1969 (LOBJOIS, fig. 138). Nous avons pris soin de n'y faire figurer aucune échelle, celles indiquées se rapportant à la tombe 80 de Bucy-le-Long et à ses coupes de trous de poteaux (même figure 2, n° 1).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 3 : interprétation des traces relevées en surface du sous-sol de la tombe 26 de Pernant et figurant sur le plan du Dr. ROZOY : 1 - d'après ROZOY, 1963 et 1981 ; 2 - d'après LOBJOIS, 1969.

intégrante du remplissage, comme nous l'avons supposé (LOBJOIS et VILLES, 1980, p. 91, note n° 8) ?

Nous avons donc superposé les contours de la fosse dans le relevé anthropologique Demetz (LOBJOIS, 1962, fig. 1 et LOBJOIS, 1969, fig. 36) à ceux du plan Rozoy (LOBJOIS, 1963, fig. 2 et LOBJOIS, 1969, fig. 136, ROZOY, 1963, fig. 1)

Un problème est posé par l'échelle commune à choisir pour définir la superposition. En utilisant toutes les données disponibles, on aboutit à des incohérences ou inexactitudes qui ne peuvent être seulement l'effet d'une déformation par la perspective, lors du dessin du squelette par le Dr. Demetz (2). Nous figurons donc ici tous les plans successifs discutés, ainsi que plusieurs possibilités de superposition des relevés Demetz et Rozoy (fig. 4)

Que conclure de ces opérations ? Certainement pas qu'aucun relevé n'est fiable ou que l'un (Demetz) est franchement moins crédible que l'autre (Rozoy), mais qu'ils ont été réalisés avec des intentions documen-

taires différentes, d'ailleurs parfaitement explicites dans les publications respectives : anthropologie dans le premier cas, traces de superstructures dans le second.

On n'apprendra rien à personne en soulignant combien l'objectivité est relative en matière de relevés archéologiques et en affirmant qu'un dessin, quel qu'il soit, est d'abord un acte d'interprétation, qui tend nécessairement à privilégier tel ou tel aspect noté par l'observateur (3).

Je reste persuadé que le plan de surface de la tombe 26 de Pernant mérite d'être pris en considération d'une manière critique et considéré comme de valeur relative. Il est significatif que son interprétation n'ait pas fait l'unanimité lors même de la fouille, débouchant sur deux publications quelque peu divergentes et sur une discussion qui dure encore 20 ans plus tard. Il est également significatif que, dans son dessin schématisé et sans aucun doute déformé de la fosse, le Dr. Demetz n'ait jugé bon de porter que les trous de poteaux «les plus importants» (DEMETZ, 1969, p. 211).

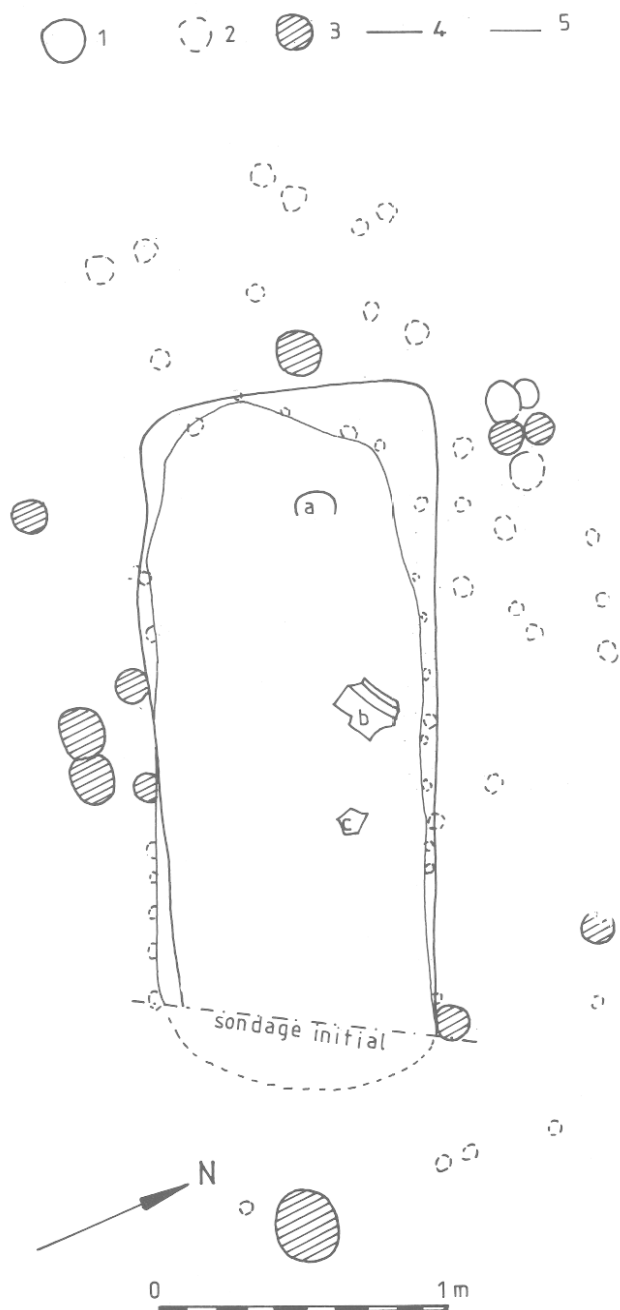


Fig. 4 : tombe 26, essai de conciliation entre le relevé ROZOY (1963) et le dessin DEMETZ (LOBJOIS, 1962 et 1969) : 1-trous de poteaux possibles, 2-trous de piquet ou de poteaux peu probables, 3-trous de poteaux probables, 4-contour de la fosse d'après DEMETZ, 5-d'après ROZOY, a-sommet du crâne de l'inhumé, b et c-céramiques.

II - LA CABANE FUNÉRAIRE : discussion du modèle

La reconstitution graphique de la cabane funéraire de la tombe 26 de Pernant a été publiée successivement en 1963 (ROZOY, fig. 3, n° 1) 1969 (LOBJOIS, fig. 138), 1980 (ROZOY, fig. 3) et 1981 (ROZOY, fig. 4), sous deux versions à peine différentes. La reconstitution de 1963 (reproduite sans modifications par le Dr. Rozoy en 1981) a été quelque peu retouchée par G. Lobjois qui a tenté d'expliquer la présence de trous de poteaux ou piquets doubles, qui auraient pu servir à coincer les barres horizontales d'une barrière entourant la tombe, et d'un bâti peu élevé censé recevoir les chevrons du toit à double pente. Le coffrage est lui-même figuré sous la forme d'un clayonnage dont

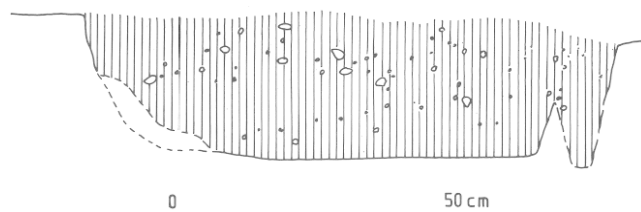


Fig. 5 : dessin schématisé de la coupe du remplissage de la tombe 26 de Pernant, à la limite du « sondage initial », d'après la photographie publiée par G. LOBJOIS (1969, fig. 137 p. 193). On remarque que les éléments granuleux ne sont pas triés par une action naturelle et qu'à droite un trou de poteau assez volumineux a été coupé par le sondage (échelle approximative).

les piquets de l'armature verticale sont espacés avec irrégularité, conformément à la position des trous de piquets bordant la fosse du plan Rozoy (1962 et 1963, fig. 3).

G. Lobjois a lui-même considéré cette reconstitution comme totalement révisable lorsqu'il a contribué, en 1977, à la publication parue en 1980

La « cabane » funéraire est un modèle archéologique, c'est-à-dire un schéma théorique dans lequel intervien-

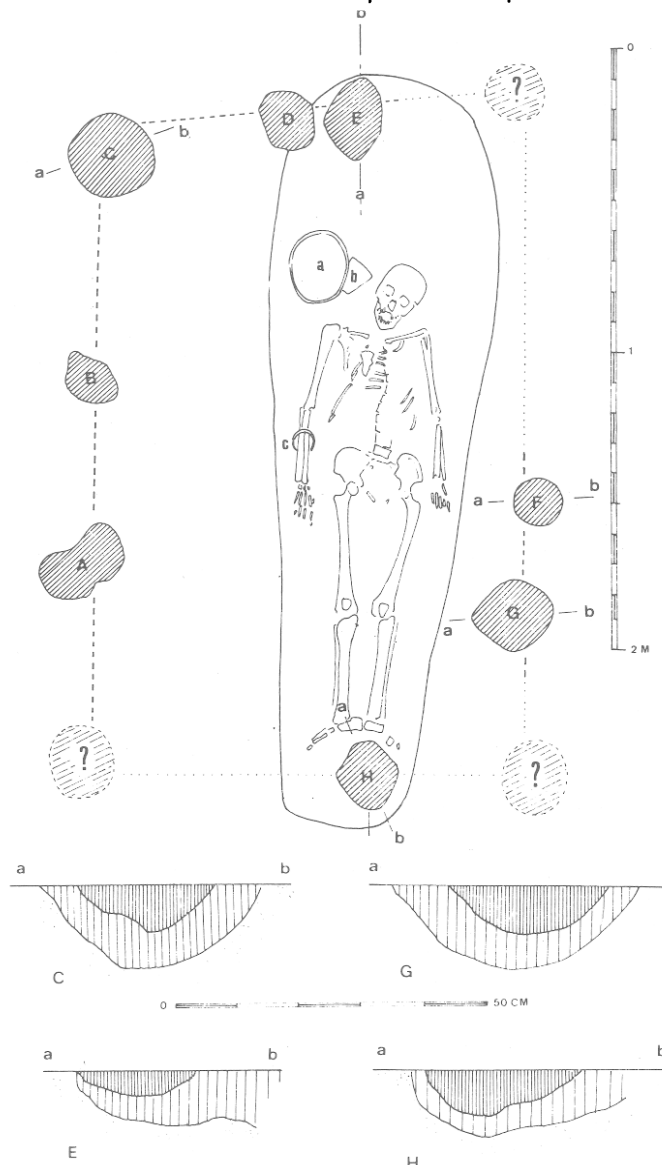


Fig. 6 : Bucy-le-Long, plan de la tombe 80, avec les trous de poteaux relevés et ceux qui peuvent être supposés (en bas : coupes des trous C, G, E et H).

nent des suppositions et des *a-priori* susceptibles d'expliquer les résultats de la fouille ou certains de leurs aspects. Le recours implicite ou explicite à un «modèle» est chose courante en archéologie. On peut difficilement s'en défendre en fouille dans la mesure où l'on va du connu à l'inconnu. Il est souvent nécessaire, pour comprendre ou interpréter telle ou telle constatation, d'imaginer la ou les structures dont il ne reste de visible que certaines traces, pas toujours compréhensibles au premier abord.

Dans le domaine de la protohistoire, parmi les modèles archéologiques aujourd'hui dépassés, les plus notoires et les plus longtemps enracinés, figurent les «foyers» rencontrés au sein même du remplissage de nombreuses structures d'habitat et qui ne sont le plus souvent que des vidanges de feux domestiques, ou bien les «cabanes» à demi-enterrées qui ont servi d'interprétation à de nombreuses fosses domestiques annexes des habitations véritables (VILLES, 1982).

La «cabane funéraire» de Pernant peut être considérée comme une variante de cette conception traditionnelle des petites cabanes longtemps considérées comme habitations permanentes ou semi-permanentes. Elle était encore en vigueur dans les publications relatives à l'habitat protohistorique postérieures à la fouille de Pernant (BRISSON-HATT, 1967, ERTLE, 1974). C'était encore, d'ailleurs, l'époque où les habitats ne mobilisaient guère les chercheurs.

Certaines dispositions de la superstructure proposée par la tombe 26 ne conviennent pas pour expliquer les trous de poteaux et de piquets figurant sur le plan de surface. Il n'est pas besoin d'une sablière périphérique autour de la fosse pour caler les chevrons du toit à double pente (ROZOY, 1963, et 1981) ou pour en ligaturer la base faiblement surélevée (LOBJOIS, 1969, ROZOY, 1980). De tels chevrons tiennent par leur simple équilibre entre le sol et la pièce de bois du faitage (fig. 4).

On trouve, dans l'habitat du II^eme Age du Fer et dans les régions les plus diverses, de petites structures annexes pourvues d'une couverture à double pente. Elles sont d'ailleurs -et pour l'instant- encore relativement rares et paraissent beaucoup plus fréquentes à l'époque du haut Moyen Age. Elles sont tantôt pourvues, tantôt dépourvues d'une armature murale en clayonnage, qui apparaît clairement sous forme de trous de piquets soit plantés en force au fond de la fosse, contre la paroi, soit plantés à l'extérieur de sa bordure, et ne laissant alors aucune trace directe (CHAPELOT, 1980).

Dans la tombe 26 de Pernant, le seul piquet rappelant un dispositif de ce genre, et qui soit visible sur les photographies publiées, se trouve à l'angle nord-est formé par l'intersection entre la tombe et le «sondage». Nous l'avons, bien à tort, exclu du dessin publié en 1980 (LOBJOIS et VILLES, fig. 2, n° 4). Mais il s'agit visiblement d'un trou de poteau conique qui s'enfonce un peu plus bas que le fond de la tombe et n'a guère pu être creusé que dans un sédiment en place, au lieu de correspondre à un coffrage-vannerie (LOBJOIS, 1969, fig. 137). Il s'agissait probablement d'un trou de poteau de même type que les deux bordant la fosse à mi-longueur de sa limite sud (4).

Il nous reste à nous interroger sur la nature exacte de certaines des traces de poteaux observées, notamment les plus petites. Le milieu meuble des alluvions quaternaires est particulièrement propice à la conservation des empreintes de toutes les intrusions naturelles, en particulier à la limite des limons de débordement et des sables et graviers ou des poches de terre creusées dans ces derniers. Toutes les fouilles d'habitats néolithiques ou protohistoriques l'attestent régulièrement. Les plantes à pivot laissent des empreintes foncées verticales en bordure des fosses, en traversant la couverture végétale.

La problématique de la fouille n'a pu manquer de privilégier le relevé de toutes les traces perceptibles, puisqu'elles préconisaient leur recherche en suggérant que, lors de la fouille des premières tombes de la nécropole, on ne leur avait pas prêté suffisamment attention (5).

Nous ne discuterons pas ici, faute d'avoir trouvé des éléments de comparaison, l'avantage qu'aurait représenté, pour étayer les parois d'un caveau non rebouché (6), une vannerie ou un clayonnage (dont les armatures verticales paraissent d'ailleurs espacées trop irrégulièrement). Le modèle proposé pour la «cabane» funéraire considère le toit à double pente comme ayant été le moyen de protéger le corps. Plus efficace, aussi bien contre les odeurs que contre les fuisseurs et les charognards, aurait été un solide coffrage avec couvercle, réalisé en rondins ou en planches, dont les traces indirectes ne manquent pas dans de nombreuses sépultures de La Tène, en Champagne ou dans le Sénonais par exemple (cf. «Les Sénonais». Soc. Archéo. de Sens, 1979). Nous considérons donc la «cabane funéraire» de Pernant comme une hypothèse, non comme une reconstitution vraiment adéquate aux observations publiées.

III - AUTRE MODELE : «la maison du mort»

L'autre modèle proposé en 1980 (LOBJOIS et VILLES), la «maison du mort», ne s'est pas voulu moins «conjectural» ni plus «plausible» (ROZOY, 1963, p. 180) que celui de la «cabane funéraire».

Il repose sur les constatations suivantes :

- dans la tombe 80 de Bucy-le-Long et autour d'elle, les trous de poteaux observés s'inscrivent dans une configuration rectangulaire de même orientation avec la fosse sépulcrale. Mais trois angles sur quatre font défaut ;

- compte-tenu de la faible profondeur des traces de poteaux observées, il nous paraît plus objectif de postuler que d'exclure l'existence des poteaux d'angle invisibles (fig. 6) ;

- les trous de poteaux observables sont d'autant plus crédibles qu'ils sont peu profonds (7). Dans l'habitat les fouilles de telles traces fugaces enseignent de plus en plus souvent que certains bâtiments avaient leurs piliers principaux faiblement enfoncés dans le sous-sol. Contrairement aux édifices néolithiques les plus anciens, dépourvus de liaison transversale au sommet de leurs murs, les constructions protohistoriques peuvent être faiblement implantées. Leur stabilité résulte autant de leur poids que de la souplesse de leur charpente,

qui fonctionne comme un châssis ou un casier. En l'absence d'arbalétriers, de sablières de fondation ou de contrevents, les poteaux muraux doivent être plantés. Mais, dans certains cas, le rôle des murs de clayonnage ou de terre a largement contribué à leur stabilité et les traces de fondations apparaissent très ténues. L'existence de semelles sous forme, par exemple, d'un épaissement notable de la base du poteau est parfois indirectement attestée. Par ailleurs, le bâtiment de la tombe de Bucy était de faibles dimensions (2 m x 1,50 m). Il ne posait pas les problèmes d'équilibre et de stabilité d'une véritable habitation, d'autant plus que la terre végétale représentait vraisemblablement un niveau d'implantation et de calage suffisant pour les murs d'une maisonnette. En outre, les deux poteaux compris dans la fosse elle-même étaient plus profonds que les autres.

Un toit à pente simple, inclinée vers le Sud-Ouest, n'est pas à exclure.

- dans la nécropole de Pernant, les trous de poteaux relevés à proximité d'autres tombes que celle n° 26 se présentent dans certains cas sous une forme analogue à celle de la sépulture 80 de Bucy-le-Long. Lorsque l'on observe au moins trois trous de poteaux, ceux-ci peuvent être inscrits dans une figure quadrangulaire de même orientation que la fosse sépulcrale, et le bâtiment conjectural correspondant pourrait avoir été trop peu profondément implanté dans toutes ses parties pour que tous les trous de poteaux soient retrouvés (LOBJOIS et VILLES, 1980, fig. 3, n° 3, 5 et 6).

Ces constatations nous ont amené à proposer l'hypothèse que les trous de poteaux visibles autour de certaines tombes pourraient correspondre à d'anciens petits bâtiments à murs verticaux placés au-dessus du mort et figurant de petites maisons (fig. 7).

Naturellement, et comme le suggérait le Dr. Demetz en 1969 (1969, p. 211) : «qu'il y ait eu une cabane funéraire au-dessus de la fosse 26, ne nous autorise pas à généraliser pour les autres tombes du même cimetière. Dans le même cimetière les tombes peuvent varier. Cette variété existait à La Tène». Certains trous de poteaux peuvent avoir correspondu à de simples repères (voire une stèle, un totem, etc...), comme celui trouvé en bordure immédiate de la tombe 45, qui était une incinération occupant peu de place. Dans d'autres cas, des édicules de faible importance sont vraisemblables : portique, autel pour des offrandes, petites *cella* construites au-dessus de la fosse, à la tête ou aux pieds.

En ce qui concerne la tombe 26 de Pernant, il reste impossible d'exclure que la structure, dont des traces ont été observées, ait été pourvue de murs verticaux et ait ressemblé à une maisonnette. Il est en effet frappant que les trous de poteaux figurant sur le relevé Rozoy soient de diamètre variable et que les plus gros d'entre eux puissent s'intégrer dans une figure rectangulaire. La découverte de la tombe 80 de Bucy-le-Long oblige au moins à considérer cette nouvelle hypothèse comme ni plus ni moins crédible que celle de la «cabane funéraire» et en tous cas plus proche qu'elle de ce que les fouilles récentes nous apprennent sur l'architecture domestique à l'époque de La Tène. L'article de 1980 (LOBJOIS et VILLES) a ainsi pour objet de souligner le caractère nécessairement hypo-

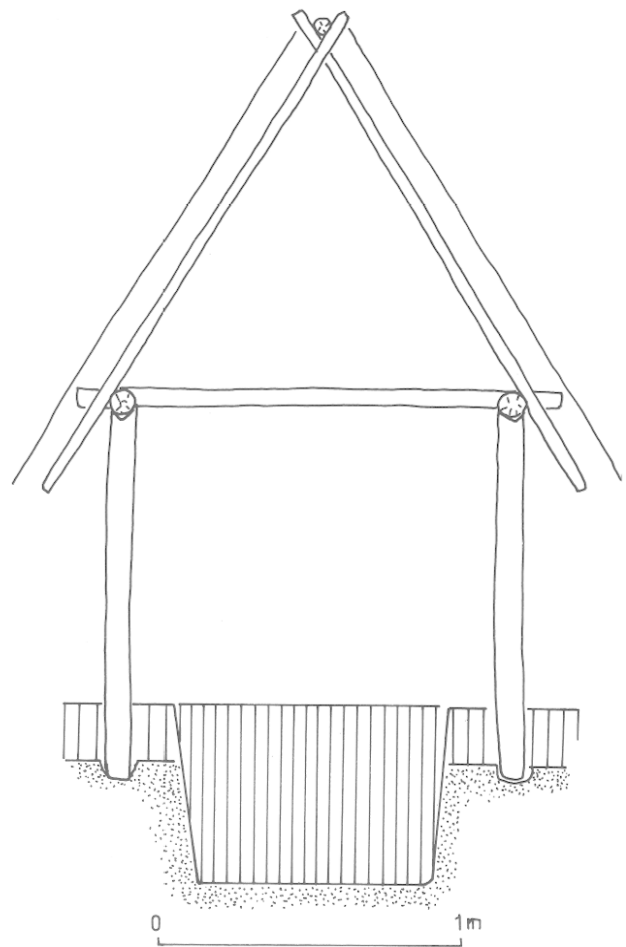


Fig. 7 : modèle proposé pour la «Maison du Mort» (d'après LOBJOIS et VILLES, 1980).

thétique des reconstitutions archéologiques, notamment dans le domaine des rites funéraires. Il cherche à montrer l'intérêt positif, pour les fouilles futures, de laisser la discussion ouverte et de se méfier pour l'instant de toute généralisation, tant que les fouilles méthodiques restent encore peu nombreuses.

IV - MAISON DU MORT ET TOMBE A COFFRAGE (voir tableau)

La construction même d'un caveau funéraire non rebouché suggère bien d'autres motivations idéologiques, plus ou moins explicites, que celle de préserver (pour un temps) le défunt du contact direct de la terre. L'inhumation en fosse recombée est pour les vivants un moyen simple d'effacer les suites matérielles du décès. Il n'est donc pas étonnant que l'aménagement de coffrages, de chambres funéraires ou de caveaux s'accompagne le plus souvent de mesures de protection supplémentaires : tumulus, mausolée, couverture, ou même procédures de scellement ou de condamnation.

Dans le cas de la tombe 26 de Pernant, dont la «cabane» funéraire était, d'après les reconstitutions, en matériaux périssables somme toute assez légers, le non-rebouchage se heurte à des objections, dont certaines ont été formulées à l'occasion même des premières discussions autour de la fouille :

- la superstructure paraît bien légère pour opposer un obstacle efficace aux prédateurs ; le fait même que la «cabane» fonctionne comme chambre sépulcrale paraît en contradiction avec la légèreté de la superstructure, quand bien même le corps aurait pu être soigneusement emballé (fig. 3) ;

- le squelette 26 se présente en connexion parfaite. Les offrandes animales, rangées avec minutie, n'ont pas perdu leur disposition depuis le jour de la mise en terre. Le petit gobelet de céramique, bien qu'un peu penché offre une position qui a très peu varié depuis le jour de l'enterrement ;

- la terre noire de la tombe, si compacte qu'il fallut 20 seaux d'eau pour la rendre malléable, n'est pas la terre de ruissellement du sol voisin ;

- l'écrasement du crâne est un fait très tardif... sans doute des siècles après la mise en terre» (DEMETZ, 1969, p. 211).

A ces observations, nous pouvons ajouter ceci :

- l'offrande alimentaire située entre le crâne et la paroi occidentale de la fosse semble avoir été posée non sur le fond de la tombe, mais dans la partie médiane du remplissage (LOBJOIS, 1969, fig. 36 et 37), indice supplémentaire d'un rebouchage immédiat de la sépulture ;

- sur la photo de coupe de la fosse (LOBJOIS, 1969, fig. 137), les matériaux gravillonneux visibles dans le remplissage ne sont classés par aucun phénomène naturel, mais traduisent au contraire un apport massif et artificiel de terre pour le rebouchage (fig. 5) ;

- la formation de la «terre noire» n'a pu se produire

seulement par le ruissellement et par l'accumulation des débris organiques provenant de la «cabane» et même éventuellement de matériaux végétaux apportés pour garantir au cadavre une protection supplémentaire. Un tel phénomène se serait au contraire traduit par une structure différenciée du rebouchage, qui n'apparaît ni dans les descriptions, ni sur le cliché publiés : une couche restreinte de terre noire à la base aurait été recouverte par un mélange de terre et de graviers ruisselés après la dégradation du coffrage supposé. C'est sous cette forme qu'apparaît, sur les sites d'habitat, le comblement des fosses pourvues d'une couverture et abandonnées à l'action des intempéries. Le remplissage n'en est jamais homogène.

L'hypothèse que la terre noire des tombes gauloises résulte de l'existence d'une superstructure funéraire en matériaux périssables et du comblement naturel de la fosse nous incite à examiner si le remplissage des autres tombes à coffrage ou à superstructure de bois présente la particularité d'être plus foncé ou de nature particulière. Nous avons malheureusement encore peu d'exemples de telles superstructures, ce qui pourrait s'expliquer tantôt par l'inattention des fouilleurs qui n'auraient pas recherché ou même soupçonné l'existence de structures périphériques, tantôt par l'arasement et l'érosion superficielle des sites depuis l'époque de leur abandon.

Commençons par les données de la fouille de Pernant. Si l'on suppose que le rebouchage progressif et naturel des tombes à «cabane» et coffrage s'est soldé par un dépôt de terre plus foncée, cette particularité aurait dû être largement signalée dans les sépultures 25, 29, 32, 37, 46, 55 et 67, aux abords immédiats desquels figuraient au moins trois trous de poteaux, souvent plus susceptibles de correspondre à une construction. Or, seule la tombe 67 se distinguait par une terre brun

NUMEROS DES TOMBES	67	63	55	50	46	45	44	37	36	32	31	29	27	26	25	24	20
maisonnette probable ou possible	X		X		X		X	X	?	X		X		X	X		
petit édicule									?								X
portique possible				X									X				
poteau isolé		X				X					X						
monument (?) indéterminable																X	
remplissage foncé	X	X	?		X		?	X	?	?		?	?	X	?	X	
remplissage clair ou mélange			?	X					?		X						
mandibule ouverte							X	X				X					X
désordre des mains ou des pieds								?	?								
homme	X	X			?		X		?		X		X	X			
femme			X		?				?	X		X			X	X	X
enfant				X	?			X									
offrande animale		X		X					X			X	X	X	X	X	
contours nets			X		X			?		X	X		X	X	X	X	X
contours imprécis		X						?				X					

foncé «très douce au toucher» (LOBJOIS, 1969, p. 116). Dans la tombe 46, on note seulement la présence d'une concentration de charbon de bois entre les genoux de l'inhumé (ibid., p. 88).

Certes, le remplissage est loin d'avoir été décrit pour chacune des tombes. Mais on sait qu'il s'agissait le plus souvent d'un mélange de gravier, de sable et de terre humide permettant de distinguer les fosses dans le sous-sol sablo-gravillonneux. Seules, les particularités des remplissages ont été décrites ou mentionnées. Ainsi, la tombe 14, au remblai de terre brune, comportait une tache de charbon de bois au niveau des tibias, ainsi que des parcelles charbonneuses dispersées dans tout le remblai. La tombe 17 avait un remplissage foncé, au moins en surface, la fosse 23 était remplie d'une terre très noire et très dure et du charbon de bois était dispersé horizontalement à une hauteur de 10 cm au-dessus du plan du corps. Une tache charbonneuse circulaire, de 20 cm de diamètre est apparue sous le bassin du défunt. Le remblai de la tombe 24 était sombre (il y a également été trouvé un morceau d'ocre). La tombe 58 était comblée de terre brune, des plaques rondes de terre plus foncée apparaissant sur la cage thoracique. Mais aucune de ces sépultures ne comportait de trous de poteaux sur ses abords.

Dans d'autres cas, un rebouchage hétérogène a été observé, dans lequel le sable, le gravier et la terre étaient distincts, comme dans la tombe 66, au remplissage plus clair vers la tête que vers les pieds. Ainsi, le remblai de la tombe 31 était foncé et terreux dans la zone du bassin et des jambes, clair et sableux dans celle du buste et de la tête. Le remplissage de cette sépulture a permis de reconstituer les gestes du rebouchage, qui fut effectué par deux personnes. On a pu ainsi admettre qu'à Pernant la terre brune des tombes ne devait pas être autre chose que la terre végétale décapée avant l'inhumation.

Le plus souvent, le remblai est constitué d'un mélange de terre et de gravier, dans lequel la proportion d'humus est variable. C'est le cas des tombes 20, 22, 31, 33, 47, 50. Or, parmi elles, figurent deux sépultures comportant un ou plusieurs trous de poteaux (fosse 31 et 50). Dans les autres tombes ayant pu comporter une «cabane», un petit édicule, un portique ou un simple poteau indicateur, tombes 24, 26, 37, 63 et 67, le remplissage foncé est loin d'être une règle. Cette particularité n'est signalée avec insistance que dans le cas des sépultures 26 et 67.

Dans leur majorité, les fosses comportant un ou plusieurs trous de poteaux sur leurs abords étaient de contours nets, rectangulaires ou subrectangulaires. Serait-ce l'indice d'un coffrage, puisque le sous-sol est relativement peu compact ? En fait, la même observation vaut pour les autres sépultures, car l'irrégularité des contours reste une exception. La fosse 44, qui a vraisemblablement comporté une cabane, se signalait par une profondeur au-dessus de la moyenne (135 cm).

Il paraît difficile, dans ces conditions, d'envisager l'éventualité d'un coffrage dans les tombes associées à un minimum de trois trous de poteaux. Cette hypothèse n'a d'ailleurs jamais été avancée avec netteté que pour les tombes 20 et 26, fouillées par le Dr. Rozoy.

On sait que les coffrages laissent dans le gravier

alluvial des traces facilement repérables, qu'il s'agisse de cercueils, de caveaux en planches ou à plus forte raison d'une construction en rondins. Rien de semblable n'apparaît sur les photos des sépultures prises à la fin de leur fouille et G. Lobjois l'a bien précisé : «nous n'avons jamais trouvé trace de cercueil en bois, ni de coffrage» (1969, p. 190).

L'hypothèse d'une relation de causalité entre non-rebouchage de la fosse, «terre noire», et présence d'un coffrage ou d'une superstructure en matériau périssable ne semble en définitive guère démontrée par la fouille de Pernant. Sur ce point, la tombe 26 est un cas particulier, où le non-rebouchage reste encore à prouver. Il faut, en effet, expliquer la présence, dans certaines sépultures, d'un remblai plus foncé que dans d'autres. G. Lobjois avait noté que cette particularité semblait plus fréquente dans les tombes masculines que féminines. Il a envisagé l'hypothèse d'un apport de terre depuis l'habitat. La présence de parcelles de charbons de bois, de petits tessons roulés et non jointifs, dans certains remplissages, lui a suggéré un rite de condamnation de la maison du défunt et d'un transfert symbolique de remblais domestiques dans la tombe (LOBJOIS, 1969, p. 190-196).

Les sépultures de Pernant sont cependant loin d'avoir fourni des débris culinaires et céramiques d'origine domestique. On ne peut citer que le cas particulier de la tombe 8, dont la «fosse présentait», au plan stratigraphique - 90 cm, «un aspect circulaire bombé avec, au sommet, un morceau du fond d'une très grosse poterie» (LOBJOIS, 1969, p. 28). Cette observation fait songer à l'existence d'un petit tertre tumulaire et peut-être même à la pratique, encore banale aujourd'hui, du dépôt d'offrandes symboliques (ornements, pots de fleurs) sur la partie visible de la tombe, par la famille du mort.

Nous constatons donc volontiers, avec le Dr. Rozoy, que les «imputations de «terre des habitats» sont sans fondement réel : la présence des charbons de bois si souvent postulée est en fait exceptionnelle et toujours limitée, évoquant un foyer localisé et non un apport de terre» (ROZOY, 1980, p. 169). C'est ce que confirment les cas des tombes 23 et 46. On ne peut cependant affirmer pour autant que «ces rares foyers localisés font d'ailleurs penser à un incendie de la cabane funéraire (accidentel ou non) ou plutôt à une pratique religieuse» (ibid. p. 169). Il est en effet inexact qu'ils «trouvent place très au-dessus du corps» (ibid.). Le seul exemple de position relativement haute des vestiges carbonisés est celui de la tombe 23, comblée de terre très noire et très dense, et dans laquelle le charbon de bois observé se trouvait «à seulement 10 cm au-dessus du plan du corps sur la poitrine» (LOBJOIS, 1969, p. 46). Parmi les diverses hypothèses qui peuvent être suggérées par la présence de telles concentrations de parcelles charbonneuses, mentionnons au moins l'éventualité d'une combustion volontaire des herbes à l'emplacement de la tombe avant son creusement, avec rejet de débris carbonisés dans la fosse à la faveur de son rebouchage, ou encore l'abandon dans la fosse des restes d'une torche, par exemple, si l'inhumation a eu lieu à la tombée du jour.

La présence de coffrages et la pratique du caveau vide de terre pourraient trouver des arguments dans des observations particulières sur les squelettes eux-mêmes.

mes. La décomposition d'un cadavre dans un espace confiné peut se vérifier par des observations précises : regroupement des petits os des mains et des pieds en «paquet», décrochement du maxillaire inférieur, désordre des côtes, luxations partielles ou «connexions à distance» des articulations, basculement du crâne en arrière (DEMETZ, 1967).

De telles données sont rares dans la nécropole de Pernant.

L'écrasement des vases et de la boîte crânienne, par suite de l'effondrement d'un coffrage ou d'une superstructure en bois, n'est jamais évoqué. La connexion des os des mains et des pieds est la règle quand ceux-ci ne sont pas lysés, sauf peut-être pour la tombe 9. Les mandibules largement ouvertes sont représentées par huit cas (tombes 5, 6, 9, 12, 29, 37, 39 et 44), dont 4 dans des tombes autour desquelles des traces de poteaux sont signalées. Encore peut-on s'interroger sur la signification de l'ouverture de la mandibule. Le Dr. Demetz l'a évoquée : «pour les squelettes qui baillent on peut se demander si l'écartement du maxillaire inférieur a eu lieu avant ou après la mise en terre. En ce qui concerne la tombe 29 on a nettement l'impression que ce squelette mort dans l'isolement» (sic !) «a été trouvé plusieurs heures après le décès et descendu tel quel dans son trou avant le 3ème jour» (DEMETZ, 1969, p. 206). Cette explication de la rigidité cadavérique pourrait également valoir pour l'inhumée n° 20, seul exemple à Pernant de position semi-fléchie sur le côté droit. Cette tombe est tout à fait comparable à celle n° 73 de Bucy-le-Long (LBOJIS, 1977, p. 62-63). Dans cette nécropole, on dénombre 5 tombes dont les morts «baillent» et, comme à Pernant, les connexions des mains et des

pieds excluent une décomposition en milieu confiné, les os étant manifestement maintenus en place par le rebouchage, sauf peut-être dans le cas de la tombe 26 (ibid., fig. 19), où aucune particularité de remplissage ni trace de superstructure n'est cependant signalée (fig. 9 et 10).

Quant à la sépulture 20 de Pernant, sur laquelle le Dr. Rozoy a fort opportunément publié des informations complémentaires, sous la forme d'un plan détaillé et de cinq relevés de coupes, elle ne saurait mieux illustrer l'inexistence d'un coffrage (ROZOY, 1980, fig. 1). Le corps ne repose pas directement sur le fond de la fosse. Il est enrobé dans un mélange homogène de «gravier souillé» prouvant le rebouchage de la tombe aussitôt faite l'inhumation. Les trois poteries placées au bord de l'abside moins profonde qui forme un appendice prolongeant la partie supérieure de la fosse, n'avaient semble-t-il pas bougé depuis le moment du rebouchage. Une quatrième poterie, située à mi-profondeur entre le crâne et l'abside confirme clairement le rebouchage immédiat. Il n'existe aucune trace de coffrage parmi les trous de poteaux observés, la seule trace, contiguë à la paroi de la fosse, indique que la pièce de bois a été, soit plantée en bordure de la tombe déjà rebouchée, soit calée par la terre de comblement (fig. 8).

Les trois trous de piquets figurant en bordure sud de la tombe paraissent fichés à l'extérieur du remplissage et non contre sa bordure interne. Ils ne correspondent manifestement pas à des traces de coffrage, mais ils présentent le faible diamètre et la position caractéristiques des trous de piquets irrégulièrement espacés, qui figurent en bordure de la fosse 26 sur le relevé du Dr. Rozoy, et qui sont interprétés par ce dernier

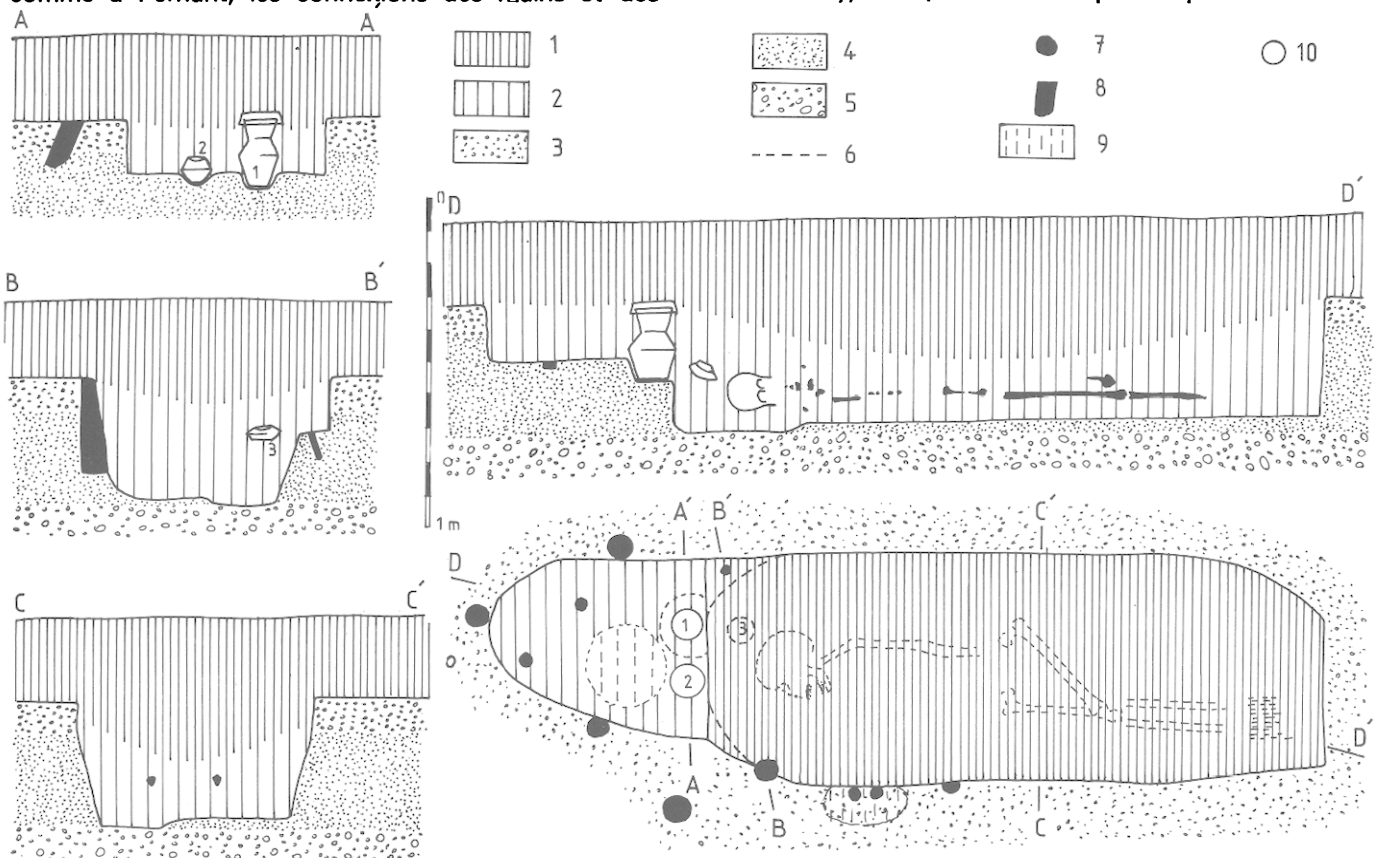


Fig. 8 : plan en surface et profils de la tombe 20 de Pernant, d'après ROZOY, 1980 : 1 - terre végétale, 2 - remplissage de gravier mêlé de terre, 3 - gravier blanc, 4 - sable gris, 5 - gravier grossier, 6 - contours à un plan plus profond, 7 - traces de poteaux et de piquets, 8 - coupe de trous de poteaux et de piquets, 9 - mélange de terre et de gravier, 10 - emplacement de poteries (n° 1, 2 et 3).

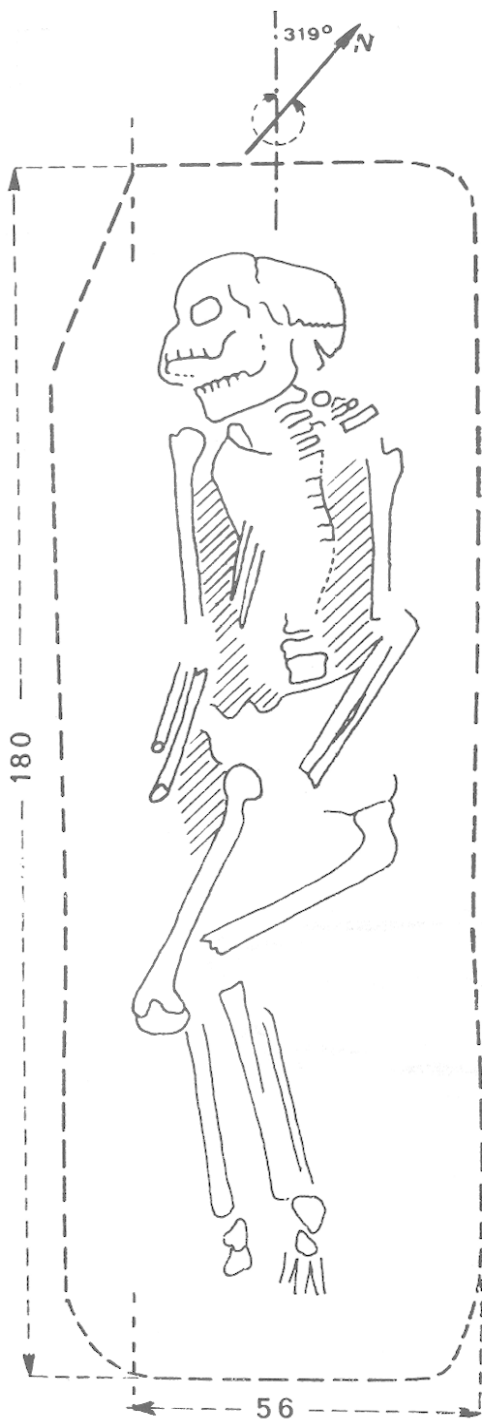


Fig. 9 : Pernant, tombe 20, relevé de squelette par le Dr. DEMETZ et contours schématisés de la fosse (d'après LOBJOIS, 1969, p. 35).

comme prévues d'un coffrage (8). Les trous de poteaux de la tombe 20, dont nous avons signalé qu'ils pouvaient s'inscrire globalement dans une figure géométrique, n'ont pas été interprétés par nous comme les vestiges d'une maisonnette, mais simplement comme les indices partiellement visibles d'un éventuel édifice à murs verticaux, dont l'aspect général est bien difficile à définir (fig. 8).

Le dernier argument invoqué en faveur d'un coffrage dans la tombe 20 est son remplissage qualifié de «franchement anormal : la terre végétale descendait fortement dans son milieu, ainsi le squelette était inclus dans le mélange de terre végétale et de sable analogue à celui de la plupart des tombes» (ROZOY, 1980, p.

166). Peut-on voir dans cette particularité autre chose que l'effet du tassement naturel du remblai inférieur plus granuleux ? Tout simplement, le rebouchage n'a-t-il pas été achevé au moyen de la terre végétale extraite, qui n'avait pas encore été utilisée en totalité ? Aucune marque sombre d'un coffre, même léger, en bois, n'apparaît sur les contours de la sépulture (et elle n'aurait pu manquer d'être remarquée dans le remblai de gravier souillé de la fosse).

En définitive, l'exemple de la tombe 20 de Pernant n'apporte aucun argument supplémentaire en faveur du modèle de la «cabane funéraire» proposé pour la sépulture 26. Au contraire, cet exemple peut contribuer à rejeter l'hypothèse que les tombes à traces d'édifices aient été pourvues d'un coffrage protégeant le corps du contact de la terre.

Quelques comparaisons suggèrent que l'hypothèse d'un tel lien entre remplissage foncé, rebouchage naturel et bâtiment mortuaire reste à démontrer et que d'autres explications doivent être envisagées concurremment.

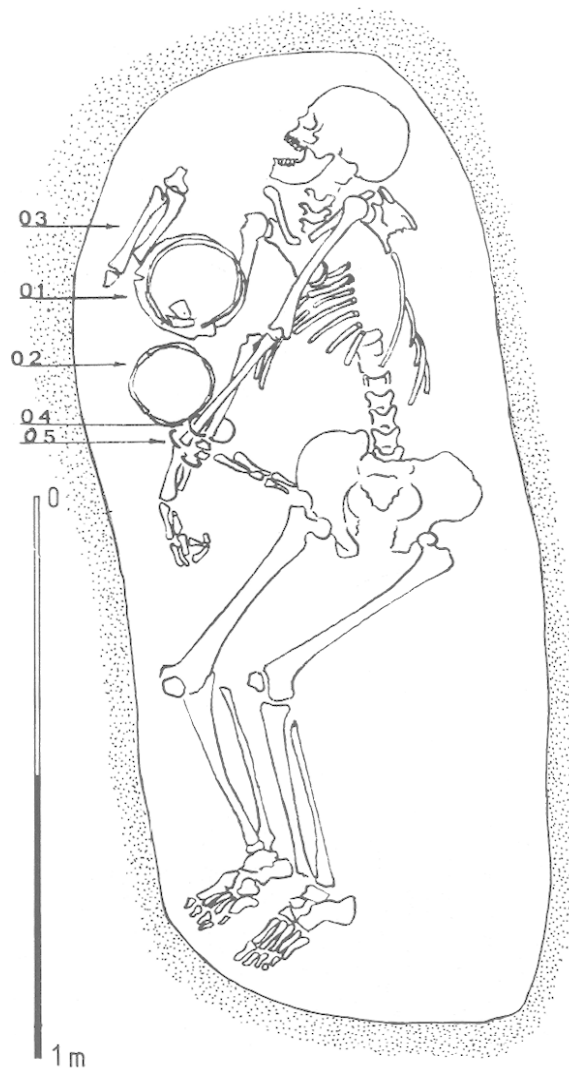


Fig. 10 : tombe 73 de Bucy-le-Long, plan du squelette et contour de la fosse (d'après LOBJOIS, 1977).

V - QUELQUES COMPARAISONS

Une sépulture à coffrage de La Tène ancienne la, aménagée dans un sous-sol crayeux à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne), a fait l'objet d'une récente publication (BARBIER et VILLES, 1981). Les traces de coffrage n'étaient pas discutables : tranchée périphérique descendant plus profondément que le fond de la fosse, basculement du crâne sur le côté droit et en arrière (fig. 11). Le remplissage de la sépulture était formé d'une terre brune mêlée de nombreuses parcelles crayeuses réparties de manière homogène. L'emplacement du coffrage dans les tranchées était marqué par de la calcite et par des granules crayeux beaucoup plus denses qu'ailleurs. Il faut toutefois modérer cette affirmation en précisant que le phénomène était plus sensible sur le côté occidental de la fosse, à l'emplacement d'un fossé superficiel de La Tène III. Le glissement de la craie dans l'interstice entre la paroi crayeuse et le coffrage n'en reste pas moins chose certaine. Malgré le non-rebouchage de la fosse et la teinte foncée du remblai, le remplissage progressif par voie naturelle est absolument à exclure. Les parois crayeuses si gélives étaient en particulier parfaitement bien conservées. Aucune trace d'éboulis, de colluvion de la terre, aucune différence de couleur importante au sein du remblai n'a été perçue. Nous n'avons pas envisagé toutes les hypothèses susceptibles d'expliquer l'origine du comblement, ayant seulement suggéré que le coffrage s'était dégragé, qu'il était associé à un tumulus et que la terre avait pu rapidement envahir la fosse lors de l'effondrement du coffrage. Cette dernière explication (BARBIER et VILLES, 1981, p. 104) est toutefois en désaccord avec l'excellent état de conservation du crâne. Nous avons admis que le coffrage ne pouvait être dissocié d'une superstructure en bois «s'élevant quelque peu au-dessus de la tombe pour contribuer à former un mausolée ou un monument funéraire visible» (ibid. p. 105). Le remplissage de la tombe ayant tous les caractères d'un rebouchage volontaire, il nous faut envisager l'hypothèse d'une condamnation de la sépulture à un moment donné. Le monument aurait été démolí, au moins dans sa partie visible, cette opération entraînant peut-être le dérangement de la partie enterrée du coffrage et favorisant l'infiltration de la craie dans l'interstice entre celui-ci et les parois. Une épée ou une dague, dont la présence est appelée par les éléments de ceinturon trouvés sur le défunt, et dont nous avons supposé le dépôt initial dans la tombe (op. cit. p. 103), a fort bien pu être reprise au moment de la condamnation du mausolée et du rebouchage volontaire de la fosse (fig. 12).

L'exemple de la tombe de Saint-Martin-du-Tertre atteste assez clairement que la coloration (relativement foncée, mais pas noire) de la terre (qui n'est sans doute pas autre chose que la terre végétale récupérée aux alentours de la fosse), est sans rapport avec un rebouchage naturel de la tombe à la faveur d'une dégradation progressive du monument.

Le cas des trois tombes de Champlay, lieu-dit «les Carpes» (Yonne) (fig. 13), fouillées et publiées par A. Merlange (1979), est également très instructif. Le mobilier, hélas peu typique, de ces sépultures permet de les attribuer globalement à la période de La Tène I. Chacune des fosses comportait quatre trous de poteaux internes situés contre la paroi, à une distance de 40 à 70 cm des angles. Ces traces bien nettes indiquaient une position en biais et non verticale des

pièces de bois. Les fosses de calage, sauf dans le cas de la tombe I, étaient un peu plus larges que l'empreinte laissée dans leur fond par les pièces de bois, qui doivent avoir eu un diamètre de 15 à 25 cm. L'interprétation proposée pour la superstructure est la suivante : «l'ensemble pouvait servir de support à un abri en forme de bâtière, constitué probablement de pièces de bois, et établie pour empêcher le contact de la terre avec la cadavre» (MERLANGE, 1979, p. 7). L'état de conservation très médiocre des squelettes nous prive malheureusement de preuves éventuelles d'un non-rebouchage des fosses. Dans la tombe III, toutefois, des indices de dérangement des restes osseux ont été observés : «quelques fragments de squelette avaient été déplacés, peut-être lorsqu'il existait encore un vide au-dessus des restes humains. Un fragment de crâne se trouvait par exemple sur la partie de la cuvette S.O. tandis que la dentition rassemblée dans l'axe de la fosse à 0,95 m de son extrémité Sud voisinait avec des fragments de bassin» (MERLANGE, 1979, p. 9). Ces faits nous font autant songer à une violation de la tombe qu'à une dispersion des os par les agents naturels. Une stratigraphie a d'ailleurs été observée (MERLANGE, 1979, p. 8) : «l'épaisseur de la terre arable avait été conservée en partie au-dessus de la fosse, ce qui a permis les observations suivantes sur la coupe transversale... Sous 0,15 m de terre végétale de couleur gris noirâtre, subsistait une épaisseur de 0,03 à 0,04 m du sol ancien au-dessus du niveau du sable. Brun rouge, ce sol ancien était bombé au-dessus de la fosse, ce qui lui donnait à cet endroit une épaisseur de 0,07 m par rapport au niveau du sable». Ces observations paraissent plus en accord avec un comblement volontaire de la sépulture qu'avec l'hypothèse d'un caveau non rebouché.

On a noté que les trous de poteaux présentaient une sorte d'avant-trou ou fosse de calage, ainsi qu'une inclinaison non seulement vers l'axe mais aussi vers le centre de chaque sépulture, selon les diagonales. Cette disposition suggère un bâti plus important que celui destiné à une sorte de «tente funéraire», pour laquelle de simples chevrons reliés par leur sommet selon un plan vertical (et calés dans le fond de la fosse au lieu de s'enfoncer plus bas) auraient bien suffi. La forme des quatre trous de poteaux de la tombe II suggère d'ailleurs nettement un édifice à poteaux verticaux ou très faiblement inclinés. En prolongeant vers le haut l'axe des profils de trous de calage des trois sépultures, on obtient le schéma d'un bâtiment s'élevant d'au moins un mètre au-dessus de la surface du sous-sol. Nous ne pouvons exclure l'hypothèse d'un solide abri ou encore celle d'une plate-forme pour l'exposition du corps avant sa descente dans la tombe. Une superstructure en bâtière peu élevée n'aurait probablement pas laissé de traces aussi importantes, les trous de poteaux étant en revanche comparables à ceux laissés dans les habitats de la même époque par les petits bâtiments (annexes des habitations) à murs verticaux ou piliers obliques reliés par des pièces de bois horizontales. Il serait en tout cas trop hâtif de conclure que les traces de superstructures observées sur les tombes de Champlay confirment purement et simplement le modèle de la «cabane funéraire» tel qu'il est formulé depuis 1962 pour la tombe 26 de Pernant (ROZOY, 1963 et 1981, p. 180 à 182, fig. 13).

Quant à la tombe 80 de Bucy-le-Long, elle nous a paru susceptible d'offrir des éléments de réflexion nouveaux, pour une interprétation plus nuancée des traces

de superstructure funéraire à Pernant : tombe 26, mais aussi tombes 25, 29, 32, 37, 44, 55 et 67, qui comportent des trous de poteaux susceptibles de correspondre à des éléments muraux de petit bâtiment plus larges que la fosse sépulcrale (angles ou piliers muraux les plus fortement enfoncés). Dans la tombe 80 de Bucy-le-Long, l'hypothèse de la formation du remplissage par suite du dépôt de matières végétales

semble à exclure. L'état des connexions, le calage de deux poteaux dans la fosse, la rotation externe des pieds, sous le poids des terres, de part et d'autre du poteau implanté au bas de la tombe, semblent bien prouver un rebouchage immédiatement consécutif à l'inhumation. La faible profondeur des trous de calage, leur largeur, leur profil en cuvette ne conviennent guère qu'à des poutres verticales assez fortes corres-

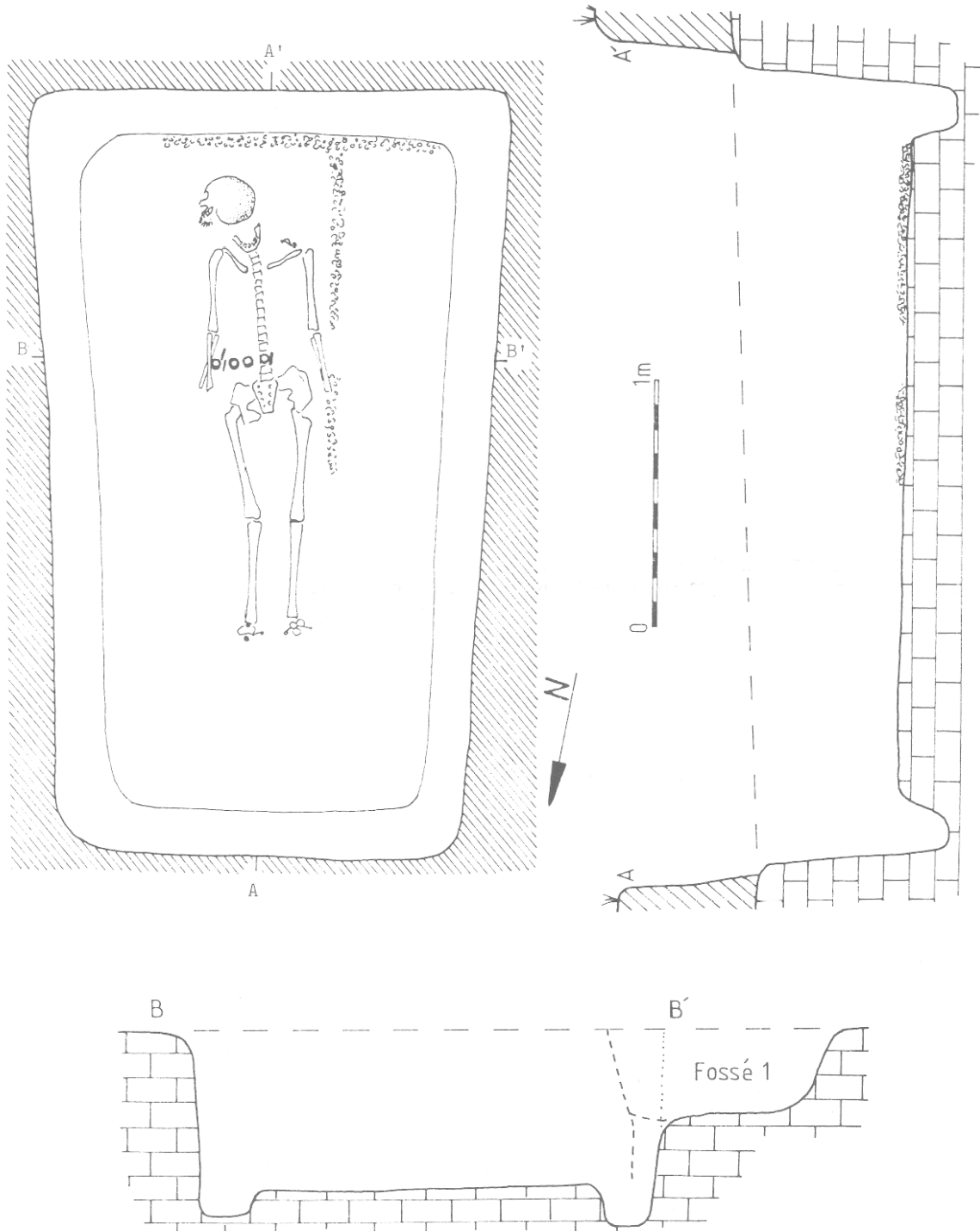


Fig. 11 : tombe de Saint-Martin-du-Tertre (Yonne), plan et profils (d'après BARBIER et VILLES, 1981).

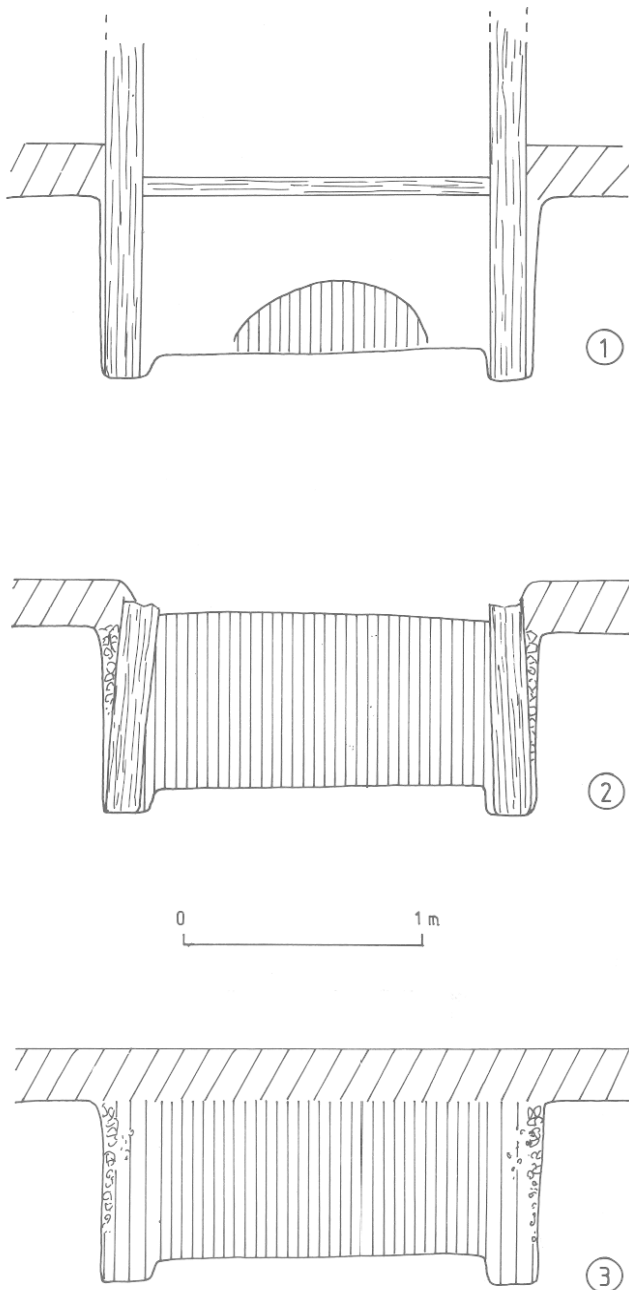


Fig. 12 : évolution de la fosse de Saint-Martin-du-Tertre, hypothèse susceptible d'expliquer le remplissage : 1-au moment de l'inhumation, avec présence d'un mausolée probablement couvert, 2-après condamnation du mausolée et rebouchage volontaire de la fosse, 3-après régularisation naturelle du sol.

pondant à un bâtiment et reliées solidement par des pièces de bois horizontales. L'hypothèse d'une petite maison couverte paraît préférable à celle d'une simple barrière (fig. 6 et 7).

Un dispositif du même genre paraît avoir été installé au-dessus de la tombe 26 de la nécropole protohistorique de Gurgy (Yonne), lieu-dit «La Picardie» (PELLET et DELOR, 1980, fig. 3 et p. 19). Une dizaine de trous de poteaux entourent la fosse sépulcrale, dessinant une forme rectangulaire de 2,50 m de long sur 1,60 m de large (fig. 14). L'inhumation était celle d'un adulte de sexe masculin allongé sur le dos, jambes en rectitude et bras le long du corps, dans une fosse de grandes dimensions (2,60 m de long pour 0.90 m de

large et 0,48 m de profondeur, par rapport à la surface du sol). Seule, une «étude préliminaire» de la fouille ayant été publiée, nous n'avons pas de précisions sur d'éventuelles particularités du remplissage ou de la disposition des restes osseux. Une fibule en fer, placée au niveau du sternum, permet d'attribuer cette inhumation à la fin de La Tène I ou au début de La Tène II.

Ces éléments de comparaison, encore rares, nous invitent à reconsidérer l'hypothèse de la «cabane funéraire», pour lui opposer celle de la «maison du mort». Mais il faut d'ores et déjà nuancer. Le seul point commun aux structures évoquées paraît être l'existence de murs ou de poteaux verticaux s'élevant sensiblement au-dessus de la sépulture et ne portant pas nécessairement, ni toujours, un toit à double pente. La fonction des superstructures correspondantes ne pourra être définie avec quelque certitude qu'après la découverte de nombreux autres cas analogues.

L'hypothèse que les édifices funéraires aient été la réplique des habitations dans les cimetières, ne saurait être, elle non plus, généralisée. Nous constatons d'ailleurs une certaine diversité dans l'aspect des bâtiments observés à ce jour dans les nécropoles. Ils peuvent se présenter aussi bien sous la forme de petits édicules directement associés à une tombe ou même isolés, que de bâtiments plus ou moins vastes placés au centre ou en dehors d'un enclos défini par un fossé circulaire ou quadrangulaire, et vraisemblablement liés aux cérémonies religieuses (VILLES, 1981, p. 88 à 92). Les maisonnettes ou abris associés clairement à des tombes ont pu permettre, non seulement de perpétuer le souvenir de leur emplacement, mais encore d'abriter les gestes ou cérémonies associés à la mémoire des défunts. En pareil cas, le non rebouchage de la tombe semble exclu. On ne saurait non plus nier que le petit bâtiment ait pu être parfois construit quelque temps après la mise en place de la tombe, ce qui pourrait expliquer, dans certains cas, des différences entre leurs orientations respectives (tombe 26 de Pernant ?).

Nuançant l'hypothèse d'un apport de terre plus ou moins chargée de vestiges, depuis l'habitat, nous avons d'autre part rappelé l'existence plausible d'un petit tertre tumulaire ayant un rôle symbolique analogue à celui de la «maison du mort» (LOBJOIS et VILLES, 1980) (9). Certes, la notion de tombe «plate» s'oppose à celle du tumulus circulaire débordant largement, par son empreise, les limites de la fosse.

Cependant, rares sont encore les nécropoles de La Tène dans lesquelles l'abandon total du rite tumulaire puisse être démontré avec certitude, dans nos régions où les travaux agricoles ont de longue date arasé les sites. Nous démarquant en cela du schéma théorique (fig. 15) proposé en 1963 (ROZOY, fig. 3 et 1981, fig.4) nous insisterons sur le fait que toute sépulture peu profonde (et c'est le cas des nombreuses inhumations laténiennes en France septentrionale, quel qu'ait pu être l'arasement ou l'érosion des sites depuis) devait comporter une partie «émergée» (nos inhumations actuelles descendent souvent deux à trois fois plus profond). Le volume du corps correspond à une masse de remblai non négligeable, facilement utilisable pour rendre la tombe visible et pour la protéger. Le tassement artificiel et naturel des terres ne paraît pas suffisant pour que l'on puisse envisager la formation progressive d'une dépression à l'emplacement de la tombe (10). Le petit nombre et la nature même de la

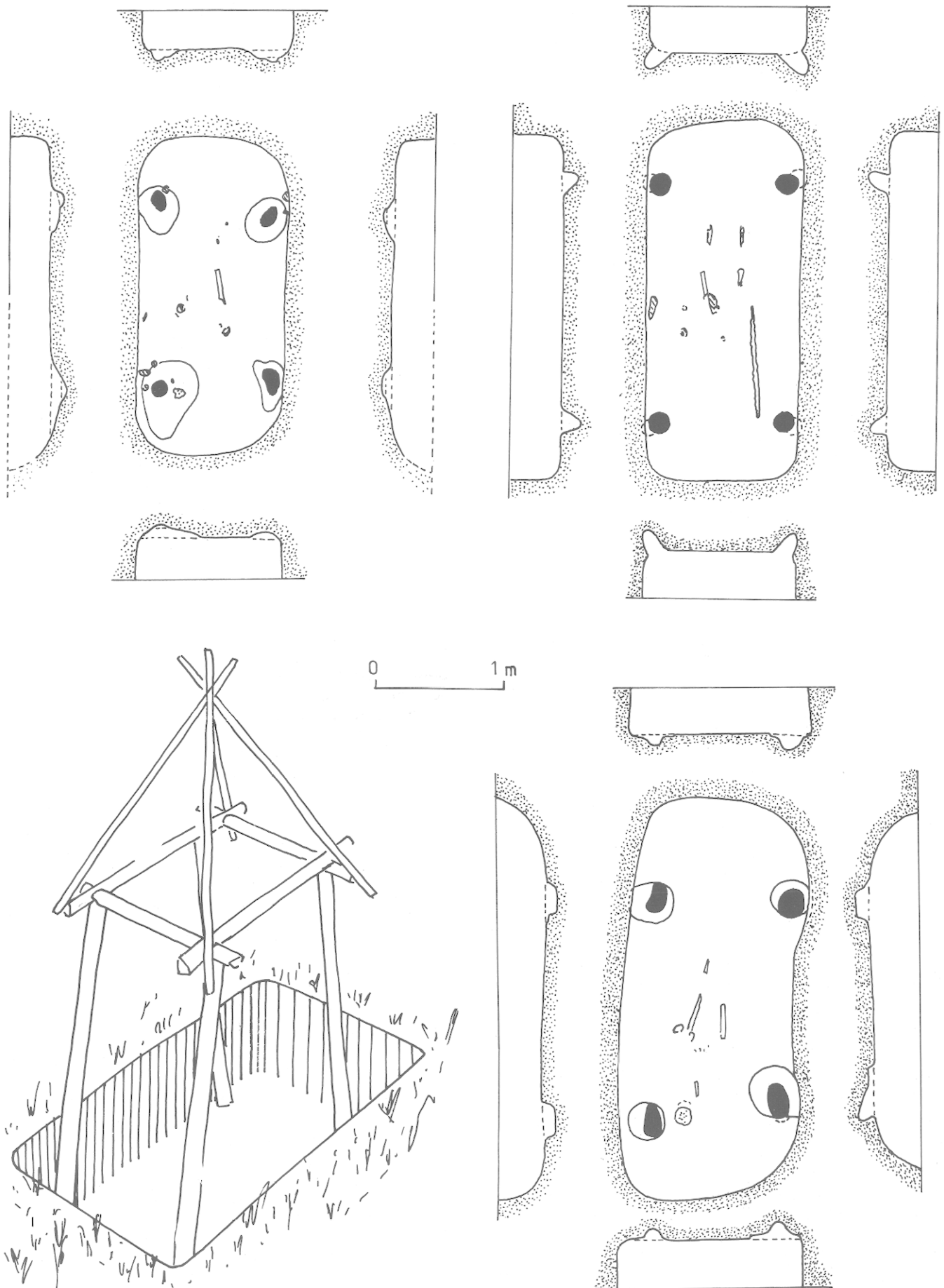


Fig. 13 : plans et profils des tombes de Champlay (Yonne), lieu-dit «Les Carpes» (d'après MERLANGE, 1979) : 1 - tombe III, 2 - tombe I, 4 - tombe II, 3 - reconstitution hypothétique de la superstructure.

superposition ou du recoupement de certaines sépultures pourraient s'expliquer, à Pernant comme à Bucy-le-Long, par l'aménagement d'un petit tertre aplati ayant signalé l'emplacement des tombes. Celui-ci a fort bien pu représenter dans divers cas un repère suffisant pour éviter l'empiètement entre sépultures, ou bien au contraire pour indiquer l'emplacement d'éventuelles réutilisations de la fosse sépulcrale. Dans le cas de la tombe double n° 17 par exemple, il y a eu remaniement du mobilier archéologique du premier inhumé et non du squelette, ce qui suppose un rebouchage de la fosse avant sa réutilisation. Les recoupements entre les fosses 23 et 28 ainsi que 38 et 61 ne paraissent pas entièrement dus au hasard. Certaines inhumations semblent ainsi avoir été volontairement placées au même endroit que d'autres déjà en partie matérialisées de façon approximative par l'effet du temps. On notera qu'il n'existe aucun exemple de tombe double par superposition, de réduction de squelette ou de ré-emploi de fosses parmi les sépultures comportant plusieurs trous de poteaux, alors que la présence supposée d'un coffrage aurait pu permettre l'aménagement de sortes de «concessions» familiales. L'existence d'un petit tertre protecteur peut aussi expliquer l'utilisation exclusive de la terre végétale pour le rebouchage de certaines fosses. Certes, l'écartement du sable et du gravier extraits est loin d'être une règle, puisque, à Pernant, certains rebouchages montrent l'emploi simultané du sol végétal et du sous-sol excavés. Mais à Bucy-le-Long, l'usage préférentiel de la terre végétale pour le comblement est beaucoup plus général. Nous avons insisté sur ce point (LOBJOIS et VILLES, 1980), solidement établi semble-t-il, par l'étude pédologique et granulométrique de C. Mathieu : «les deux matériaux extraits lors du creusement ne semblent pas avoir été mélangés lors du remplissage ; seul, le sable limoneux aurait été utilisé pour les tombes. Cette observation de terrain est confirmée d'une manière très nette par les analyses chimiques et granulométriques» (MATHIEU, 1977, p. 94). Le Dr. Rozoy a d'ailleurs exprimé une opinion allant dans le même sens en proposant de parler de «terre foncée» plutôt que de «terre noire» : «les constatations faites sur cette terre foncée suggèrent toutes une analogie, sinon une identité avec la terre végétale de l'époque» et cet auteur fait appel pour comparaison aux observations faites dans les nécropoles de Manre et Aure (Ardennes) : «en Champagne la terre foncée est la règle», 130 tombes sur 141 étant «remplies de terre brune» (ROZOY, 1980, p. 168). Et il ajoute : «la terre foncée des tombes est absolument analogue d'aspect au remplissage spontané de la partie supérieure des fossés d'enclos qui est homogène sur une forte épaisseur» (ibid.), semblant exclure que ce remblai ait pu être mis en place longtemps après la stabilisation naturelle des parois des fossés, par exemple lors de l'arasement du site par sa mise en culture.

La constatation d'une ressemblance (sinon la preuve d'une identité) entre terre végétale et terre foncée du remplissage nous paraît suggérer d'emblée l'utilisation préférentielle de la terre végétale pour le rebouchage. Cette hypothèse doit en tous cas être proposée concurremment à l'explication de la «terre noire des tombes gauloises» par le Dr. Rozoy : «tant qu'une hypothèse plus raisonnable ne pourra être avancée, je persisterai à penser que la terre foncée (et non noire) des tombes gauloises indique bien, sinon le non-rebouchage, du moins un rebouchage avec toute autre chose que les matériaux extraits, et très probablement

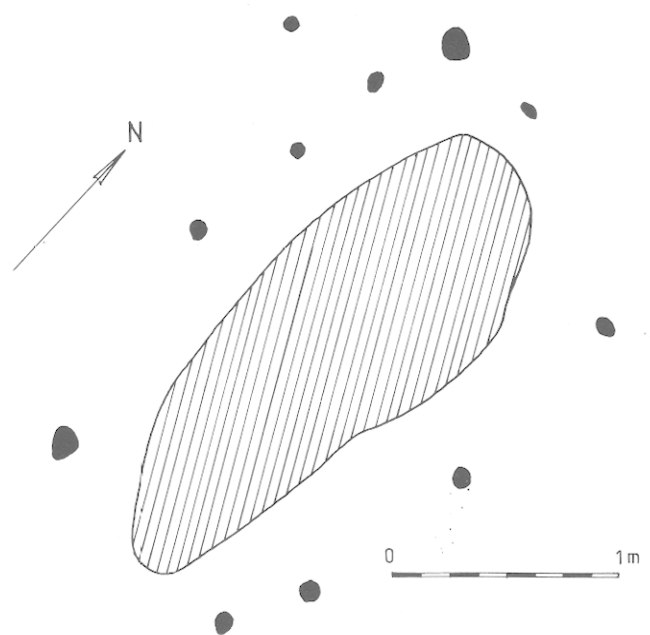


Fig. 14 : Tombe 26 de la nécropole de «La Picardie» à Gurgy (Yonne), d'après l'agrandissement du plan général (d'après PELLET et DELOR, 1980).

le dépôt sur le corps, au lieu de ceux-ci, de matériaux végétaux (paille, mousse, fougères, etc...). Sans compter encore le chaume de la cabane funéraire, le tout étant substitué progressivement à mesure du tassement, par la terre végétale ancienne (rebouchage spontané) ou peut-être par une couverture, mais exclusivement végétale, ce qui resterait à expliquer» (ROZOY, 1980, p. 169) (11). Or une autre supposition, beaucoup plus simple, peut être avancée, pour expliquer que le rebouchage soit apparemment de même nature qu'un sol humique : après dégagement de la terre végétale à l'emplacement de la tombe, on a peut-être évité de lui mélanger le matériau du sous-sol pour placer celui-ci en dernier au-dessus de la fosse, rebouchée de terre végétale (fig. 16). Ce matériau, correctement tassé, avait plusieurs avantages :

- une dissuasion plus grande vis-à-vis des charognards, à qui la terre de rebouchage, en l'absence de grosses pierres (dans les vallées alluviales ou les plaines crayeuses) oppose un obstacle assez faible ;
- une reconquête végétale beaucoup plus longue et difficile de ce matériau stérile compacté (notamment dans le cas de la craie champenoise) avec, pour avantage, un entretien et un repérage beaucoup plus faciles de la sépulture.

CONCLUSION

Un lien quelconque entre le non-rebouchage de la fosse, la présence d'une superstructure en bois et la terre foncée de nombreuses tombes de l'époque de La Tène ne nous paraît donc pas démontré. Si l'existence de superstructures en matériau est indéniable sur certaines sépultures de l'époque de La Tène, il faut envisager avec prudence la fonction et la reconstitution de ces édifices.

Si rares qu'en soient encore les exemples actuellement connus, ils dénotent déjà une certaine diversité d'as-

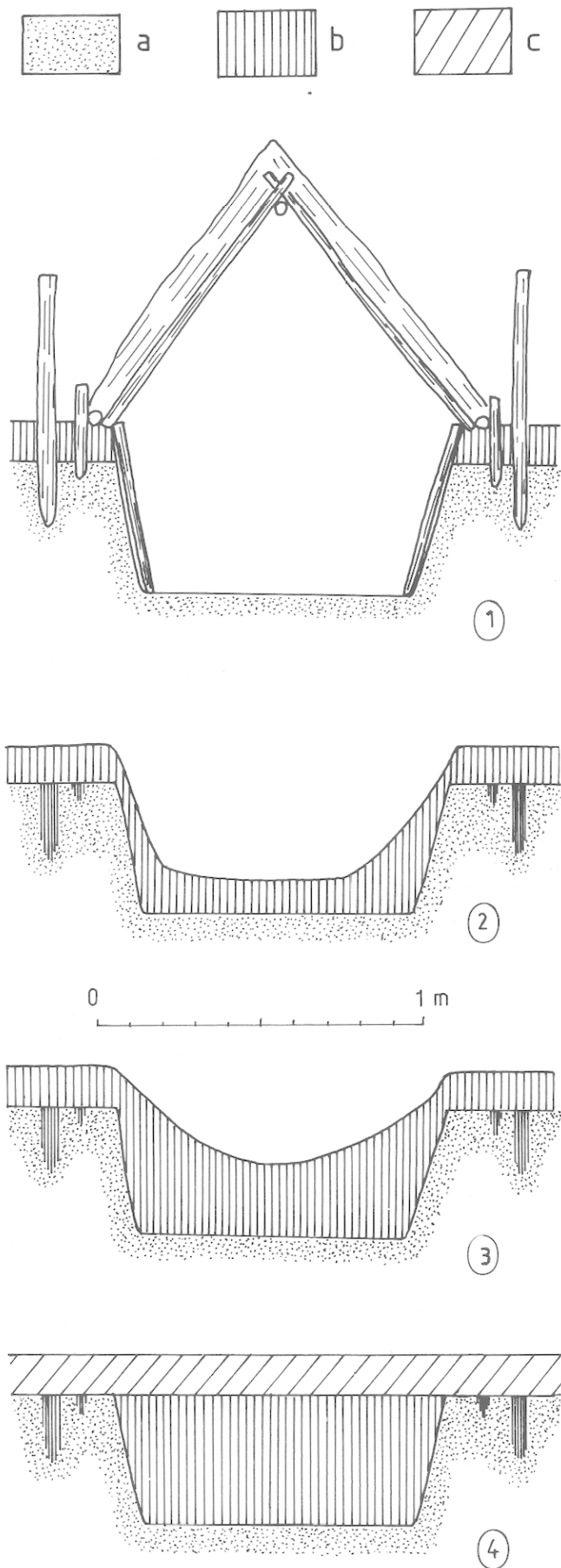
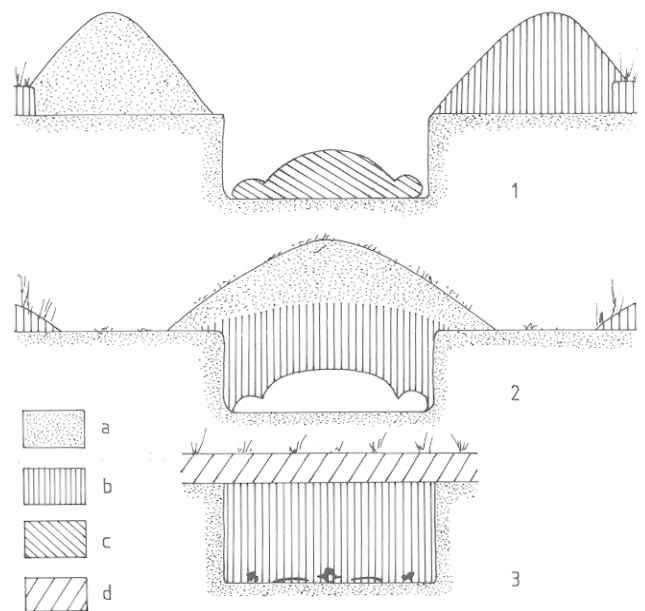


Fig. 15 : évolution du remplissage de la cabane funéraire et explication de la «terre noire des tombes gauloises» par le Dr. ROZOY (1963) : a-sous-sol, b-terre humique, c-terre labourée.

pect et l'existence de murs verticaux est presque toujours assez peu discutable.

En réaffirmant ces conclusions déjà données dans leurs grandes lignes en 1980 sur une base documentaire plus restreinte (LOBJOIS et VILLES, 1980), je souhaite simplement attirer l'attention sur un sujet encore mal connu, et dont l'étude dépendra surtout d'une attention particulière lors des fouilles et découvertes à venir.

Fig. 16 : hypothèse relative à l'origine de la terre foncée dans certaines sépultures de La Tène I : a-sous-sol, b-terre humique, c-inhumé, d-terre labourée.



NOTES

- (1) Le relevé publié en 1969 présente les mêmes différences de coloration des trous de poteaux (LOBJOIS, 1969, fig. 136).
- (2) Si l'on compare les mesures de la fosse 26, telles qu'elles figurent dans le texte des diverses publications, avec les mensurations prises sur le plan au 1/10^e en surface de la tombe (profondeur : - 40 cm) on observe des différences sensibles. La distance linéaire entre le sommet du crâne et le talon (1,77 m) fournit une échelle métrique fiable, pour le relevé du Dr. Demetz (LOBJOIS, 1969, fig. 36). On constate par ailleurs que :
 - dans l'article Rozoy (1963), la longueur de la fosse est de 2,31 m, sa largeur à mi-longueur, de 0,40 m, sur la figure du moins (dans le texte, les mensurations de la fosse ne sont pas données) ;
 - dans l'article Lobjois (1962), les dimensions indiquées sont : longueur : 2,31 m, largeur : 0,80 m à - 40 cm et 0,70 m à - 50 cm ;

- mais si l'on donne 1,78 m de longueur au squelette entre le crâne et les orteils, et que l'on reporte cette mesure sur le plan de la tombe avant fouille (la partie supérieure du crâne est visible ainsi que l'offrande alimentaire, et la position des talons est indiquée grâce à la limite du «sondage préliminaire», qui a coupé les pieds à leur mi-longueur), on constate que la tombe mesure 0,90 à 0,95 m de large pour 2,35 m de long, sondage non compris. Le squelette, tel qu'il figure sur le relevé Demetz (LOBJOIS, 1962, fig. 1 et LOBJOIS, 1969, fig. 36) ne paraît nullement déformé par la perspective et la fosse ne peut pas l'être au point de différer sensiblement de la réalité. En particulier, les contours supérieurs vers la tête, et que le Dr. Rozoy considère comme figurant les parois obliques de la fosse vue depuis son angle S.E., laissent autour du crâne l'espace nécessaire aux offrandes céramiques et alimentaires, comme le montre clairement la photographie publiée par G. Lobjois (1969, fig. 26), sur laquelle ces offrandes apparaissent bien à plat. Ainsi, on peut se demander si les trous de piquets situés en bordure immédiate de la fosse, ne faisaient pas partie intégrante du remplissage, notamment à hauteur des pieds, les fers de lances étant calés sur le fond, à 40 cm de l'axe longitudinal de la fosse. Préférant nous fier aux documents publiés (et qui engagent leurs auteurs) plutôt qu'aux souvenirs de la fouille (le Dr. Demetz et Gilbert Lobjois sont hélas décédés depuis), nous considérons le relevé Rozoy comme une interprétation des contours de la fosse avant la fouille et non comme un document tout à fait opposable à la «vue générale» du Dr. Demetz.

(3) On pourra sans doute regretter qu'il n'ait pas été publié suffisamment de photographies des tombes à la verticale. Soulignons que la fouille de Pernant est en France septentrionale la première dans laquelle les dispositions des restes humains aient fait l'objet d'observations minutieuses et de relevés précis. Pernant est également la première nécropole de La Tène publiée en France de manière exhaustive et systématique.

(4) A en juger par la photographie publiée (LOBJOIS, 1979, fig. 137), ce trou de poteau était deux fois plus large, en surface, qu'il n'apparaît sur le relevé en surface de la fosse (ibid. fig. 136).

(5) Selon le Dr. Rozoy, lors de la première campagne de fouilles à Pernant (1961), il n'a pas été prêté attention aux traces de trous de poteaux ou de piquets. Le relevé n'en a été fait systématiquement qu'après la fouille par lui des tombes 20 et 26.

(6) Cet étaiement ne paraît pas tout à fait convaincant, puisqu'à en juger du moins par la photographie publiée en 1969 (LOBJOIS, fig. 137), la paroi sud de la fosse est oblique et arrondie, sans pour autant qu'apparaisse à ce niveau un éboulis naturel du gravier encaissant.

(7) Au moment de la fouille, G. Lobjois m'a fait venir pour donner un avis sur les trous de poteaux. Ceux-ci n'avaient pas été interprétés comme tels ; immédiatement la découverte de deux autres structures semblables, à la tête et aux pieds, a tranché la question. Toutes ces traces, très peu profondes, apparaissaient seulement sous le niveau de la terre végétale et présentaient la même couleur qu'elle. Rien n'exclut que certaines d'entre elles aient échappé à l'attention des fouilleurs ou n'aient pas été creusées jusqu'au substratum sableux. Sur la base de l'expérience de Pernant, on s'attendait à trouver à Bucy-le-Long des trous de poteaux profonds et de profil conique.

(8) Le Dr. Rozoy précise (1980, p. 165) : «les deux traces dans l'abside» (il doit s'agir des deux trous les plus petits) «étaient peu profondes et ne sont peut-être pas des piquets». Il s'agit de traces analogues aux trous de piquets les plus fins figurés sur le plan de la tombe 26, pour lesquels nous avons prudemment suggéré une origine naturelle (LOBJOIS et VILLES, 1980). Il est exagéré d'écrire que le plan de la tombe 20 de Pernant figuré en 1980 est «faux» (fig. 3, n° 5). Le contour supérieur de la fosse est identique à celui publié par le Dr. Rozoy. Le contour de la limite entre la fosse et l'annexe contenant les poteries a été figuré en pointillé. Les trous de poteaux (ou de piquets ?) sont à leur emplacement correct. Il n'y a aucune raison d'admettre qu'en 1969 G. Lobjois ait reproduit le contour schématisé de la fosse autour du croquis du squelette en «mettant la tête aux pieds» (ROZOY, 1980, p. 165) : le plan oblique (du contour) situé en face de la tête du défunt, est correctement placé. En revanche, la mesure indiquée sur le croquis ne vaut que pour la largeur maximale de la fosse (70 cm) et non sa largeur minimale aux pieds (56 cm). Le plan de la tombe 20 publiés avant l'article du Dr. Rozoy ne doit donc être entaché d'aucune suspicion.

(9) Nous accordons volontiers au Dr. Rozoy que la découverte de tessons de céramique non jointifs dans le remplissage n'est pas en soi la preuve d'une nature exogène du remblai terreux. La dégradation des offrandes céramiques, la dispersion de quelques tessons est toujours possible, que ce soit lors du décapage préalable à la fouille ou par suite des travaux agricoles.

(10) C'est ainsi d'ailleurs que pourrait aisément s'expliquer la faible compacité des remblais terreux de tombes de La Tène découvertes en terrain crayeux. Elle est très fréquemment signalée lors des fouilles.

(11) Il nous semble que la preuve de l'existence d'une protection directe du corps par des matériaux végétaux reste encore à faire. A Pernant, il n'a jamais été signalé de traces de fibres végétales qu'à propos du torse en bronze de la tombe 58 (LOBJOIS, 1969, p. 102). S'agissait-il d'une

protection de la peau contre l'oxydation ? G. Lobjois nous écrivait le 3 mars 1977 :

«plusieurs auteurs citant la présence de fibres de mousses «dans les remplissages» laisseraient croire qu'il y a eu mottes de gazon. C'est faux. Les fibres de bryophytes ont été trouvées fossilisées, formant coussin entourant deux torques. Je crois que ces petits matelas de fibres de mousses avaient pour but de protéger la peau du contact du métal». Par ailleurs, il n'y a pas lieu de confondre les charbons de bois observés dans certains remplissages avec les vestiges de coffrages ou de protections végétales placées sur les corps (LOBJOIS, 1969, p. 198).

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER Marc et VILLES Alain - 1981. «Tombe à coffrage de La Tène ancienne I, découverte à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne). L'Age du fer en France septentrionale», *Mém. Soc. Archéo. Champenoise*, vol. 2, p. 99-105.

BRISSON André et HATT Jean-Jacques - 1967. «Fonds de cabanes de l'Age du Bronze final et du premier Age du fer en Champagne». *Rev. Archéo. Est*, t. XVIII, fasc. 1-3, p. 7-51.

CHAPELOT Jean - 1980. «Le fond de la cabane dans l'habitat rural Ouest européen : état des questions». *Archéo. Médiév.*, X, p. 5-57.

DEMETZ Jean-Louis (Dr.) - 1967. «Notes d'Anthropologie archéologique» *Cah. Archéo. du N.E.*, n° spécial, 81 p.

DEMETZ Jean-Louis (Dr.) - 1969. «Relevé anthropologique sur le terrain et déductions immédiates». Annexe I de : LOBJOIS, 1969, p. 205-233.

ERTLE Robert - 1974. «Habitats de La Tène en Champagne», *Rev. Archéo. Est*, fasc. 2, p.

LOBJOIS Gilbert - 1962. «Remarques sur une sépulture de la nécropole La Tène I de Pernant (Aisne)», *Rev. du Nord*, t. XLIV, n° 176, déc., p. 403-407.

LOBJOIS Gilbert - 1969. «La nécropole gauloise de Pernant (Aisne), *Celticum XVIII*, Actes du VIe coll. int. d'ét. gauloises, celt. et protocelt., Châlons-sur-Marne (16-20 juillet 1967), vol. I, Suppl. à *Ogam Trad. Celt.*, p. 1-283.

LOBJOIS Gilbert - 1974. «La nécropole gauloise de Bucy-le-Long (Aisne) première étude : les tombes 001 à 051». *Cah. Archéo. N.E.*, t. XVII, fasc. 1-2, n° 31, p. 1-118.

LOBJOIS Gilbert - 1977. «La nécropole gauloise de Bucy-le-Long (Aisne) deuxième étude : les tombes 052 à 82». *Cah. Archéo. N.E.*, t. XX, fasc. 2, n° 37, p. 55-94.

LOBJOIS Gilbert et VILLES Alain - 1980. «Nouveaux éléments sur la «raison du mort» à La Tène I», *Bull. Soc. Préh. Franç.*, t. 77, fasc. 3 (C.R.S.M.), p. 89-96.

MATHIEU Clément - 1977. «Observations sédimentologiques sur le site gaulois de Bucy-le-Long, dans la vallée de l'Aisne», *Cah. Archéo. N.E.*, t. XX, fasc. 2, n° 37, p. 91-94.

MERLANGE André (Abbé) - 1979. «Sépultures de La Tène dans la vallée de l'Yonne (sauvetages en sablières entre Joigny et Appoigny)», in : *Les Sénonis avant la conquête, à la lumière des dernières découvertes*, *Soc. Archéo. Sens*, p. 6-13.

PELLET Camille et DELOR Jean-Paul - 1980. «Les ensembles funéraires de «La Picardie» sur la commune de Gurgy (Yonne) : étude préliminaire». *Rev. Archéo. Est*, t. XXXI, fasc. 1-2, n° 119-120, p. 7-54.

ROZOY Jean-Georges (Dr.) - 1963. «La cabane funéraire à La Tène I, explication de la terre noire des tombes gauloises». *Bull. Soc. Préh. Franç.*, t. IX, n° 3-4, p. 178-185.

ROZOY Jean-Georges (Dr.) - 1980. «Maison du Mort et Terre Noire au La Tène I», *Bull. Soc. Préh. Franç.*, t. 77, n° 6 (C.R.S.M.), p. 165-169.

ROZOY Jean-Georges (Dr.) - 1981. «Quelques structures de nécropoles celtiques à La Tène I dans la France du Nord, et leur signification». *L'Age du Fer en France septentrionale*, *Mém. Soc. Archéo. Champenoise*, vol. 2, p. 177-229.

VILLES Alain - 1981. «Les bâtiments domestiques Hallstattiens de La Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Age du Fer en France septentrionale».

«L'Age du Fer en France septentrionale», *Mém. Soc. Archéo. Champenoise* vol. 2, p. 49-97.

VILLES Alain - 1982. «Le mythe des Fonds de Cabanes en Champagne. Histoire et contenu d'une idée préconçue». *Bull. Soc. Archéo. Champenoise*, fasc. 2, p. 4-114.